

# Démocratie

ORGANE DU PARTI DEMOCRATE DE L'INDEPENDANCE — 65, Bd. Danton — Casablanca

Première Année N° 31

Lundi 5 Août 1957

Prix : 30 fr.



## MAZAGAN CONTRE LE FASCISME

L'austérité ne sied pas aux déshérités malgré l'opinion contraire du gouvernement homogène.

## CRISE SOCIALE AU MAROC

EN PAGE 12

### CETTE SEMAINE

UN LEGIONNAIRE TEMOIGNE .....	« 4
MESSAGE D'UNE JEUNE FRANÇAISE .....	« 5
LES ELECTIONS MUNICIPALES AUX U.S.A. ....	6 et 7
REUNION DES ANCIENS DU COLLEGE D'AZROU .....	page 8
ACCUSES, LEVEZ-VOUS ! .....	« 9
MOULOUD MAMMERI, ECRIVAIN ALGERIEN ..	« 10
REVUE DE PRESSE .....	« 11
L'URNE DE L'ONCLE TOM .....	« 12



Félix Gaillard a engagé son portefeuille pour réaliser une véritable austérité.

## TITO AU PIED DU MUR

La montagne a accouché d'une souris. Les Soviétiques ont échoué dans leur tentative de « récupérer » Tito. Les conversations de Moscou se soldent par un échec.

Nous aurons de belles déclarations et le maréchal Boulganine se rendra à Belgrade afin d'y exalter l'amitié russo-yougoslave, la solidarité des pays socialistes, etc., etc... Pratiquement rien de nouveau à l'Est :

1. — L'influence soviétique est en baisse en Pologne et en Tchécoslovaquie. La Roumanie demeure « fidèle » mais dans un style très nuancé.

2. — L'Albanie est la Bulgarie ne veulent rien savoir :

— l'équipe stalinienne demeure au pouvoir à Sofia et à Tirana,  
— la Yougoslavie titiste demeure l'ennemi n° 1,  
— les Russes, tout comme en 1955 (Kroutchev à Belgrade) et en 1956 (Tito en Crimée) n'ont pu persuader les Bulgares et les Albanais de jeter un peu de lest.

Tout au contraire :  
— Tchervenkov a liquidé les derniers éléments pro-yougoslaves : Georgi Tchankov — à ne pas con-

fondre avec le stalinien Georgi Tsankov - Terpechev et Panov. Sofia dénonce toujours les « arrières-pensées yougoslaves » (lisez : Macédoine du Pirin et Fédération des Balkans du Sud).

— Enver Hodja et Mehmet Shehu font front commun et dénoncent « les ennemis de l'extérieur » (lisez : la Yougoslavie).

On tourne en rond.

### TOUJOURS LA CORDE RAIDE

En fait Tito, malgré la pression de certains éléments pro-russes, s'en tient à sa politique de bascule. Autrement dit :

— recevoir une nouvelle aide américaine,  
— bénéficier de l'aide économique et technique allemande,  
— obtenir l'aide économique russe et en premier lieu l'installation du combinat de l'aluminium. Rien de changé.

### MAIS TITO ACCENTUE SA COLLABORATION AVEC ATHENES

La collaboration militaire entre la Grèce et la Yougoslavie se précise chaque jour. Les contacts d'états-majors se multiplient... à tel point que les Russes s'en inquiètent.

## NOUVELLES ARRESTATIONS DE JOURNALISTES A BEYROUTH

« Notre profession est toujours représentée à Raml », confiait ironiquement un éminent journaliste libanais. Raml est la prison de Beyrouth, qui fait face à la mer et qui, après la visite éphémère de M. Hanna Ghosn, directeur du quotidien « AL DYAR », reçoit cette semaine celle de deux journalistes bien connus de la capitale, MM. Nassib El-Matni et Khairy El-Kaaky, directeurs respectifs des quotidiens « AL TELEGRAPH » et « AL CHARK », de tendance communiste. Ils sont accusés d'avoir publié des articles « ridiculisant » le président de la République.

M. Ghosn a été, à l'issue d'un procès souvent orageux et au cours duquel la défense et l'accusation ont

échangé des propos acerbes, condamné par le tribunal militaire de Beyrouth à un an de prison avec sursis pour avoir publié de « faux documents » relatifs à des contacts que M. Charles Malik aurait eus avec Israël.

Moins d'une semaine après ce verdict pour le moins sévère, deux journalistes étaient à leur tour arrêtés pour avoir porté atteinte au premier magistrat du pays. L'émotion est à son comble à Beyrouth où les journalistes « travaillés » par l'opposition, envisagent de recourir à la grève qu'ils avaient décidé de reporter, après avoir reçu des autorités des assurances sur la « liberté de la presse ».

## ANNONCES LEGALES

Direction Générale de la Sûreté Nationale

### AVIS D'APPEL D'OFFRES

Le mercredi 21 août 1957, à 10 heures, il sera procédé dans les Bureaux de la Direction Générale de la Sûreté Nationale à RABAT, à l'ouverture des plis relatifs à l'APPEL D'OFFRES pour les travaux du LOT N° 1 : GEOS-COUVERTURE, GRANITO-MOSAÏQUE ET ETANCHEITE, nécessaires à la construction du GARAGE pour le TRAIN-AUTO de CASABLANCA (2ème tranche) situé Ed du Préfet Laurent à CASABLANCA.

Cautionnement provisoire : 110.000 frs (CENT DIX MILLE FRANCS).

Le cautionnement définitif est fixé à 3 % du montant du marché arrondi au millier de francs supérieur.

Les offres des concurrents, accompagnées des références techniques et financières, devront parvenir à la

D.G.S.N. à RABAT, sous pli recommandé par la poste, avant le mercredi 21 août 1957, 10 heures, dernier délai.

Dossier à consulter : Chez Monsieur Maurice SORI, architecte D.P.L.G. 47, rue Nationale à CASABLANCA, ainsi que dans les bureaux de la Direction Générale de la Sûreté Nationale à Rabat.

### AVIS DE CONCOURS

Un concours pour la fourniture de 16.000 chemises en cretonne teint-grise aura lieu à la Direction Générale de la Sûreté Nationale le 24 août 1957 avant 12 h. Cautionnement provisoire: 420.000 francs.

Le cahier des prescriptions spéciales pourra être consulté à la Direction Générale de la Sûreté Nationale (Service du Matériel) à Rabat.

## LES JUGES-DELEGUES AU SERVICE DES CAÏDS

Plusieurs avocats qui plaident devant les tribunaux marocains sont indignés par la non-application du principe de la séparation des pouvoirs qui est pourtant promulguée par dahir de Sa Majesté. En effet, nombreux sont les caïds qui, soit par ignorance, soit par tempérament, continuent à vouloir exercer tous les attributs dont disposait le caïd au temps du protectorat et particulièrement l'exercice de la justice. Il arrive que certains juges-délégués conscients de leurs responsabilités empêchent de telles confusions de pouvoirs. Mais ils sont bien rares, car nombreux sont les villes, les villoges et les tribus où le caïd continue à prendre le représentant de la justice pour son subordonné. Cela provient aussi de la personnalité des juges-délégués et de leur formation qui est souvent sommaire. Dans le bled, on continue à voir le caïd expédier les gens en prison au gré de son humeur et à dépêcher ses ordres au juge-délégué pour confirmer ses agissements illégaux. Les cas à citer sont nombreux et de véritables scandales foisonnent sur tout le territoire marocain. Deux centres se sont particulièrement distingués dans cette soumission des autorités judiciaires aux représentants du Ministère de l'Intérieur : Oued Zem et Boucheron dans les M'dakras.

Il est urgent et vital pour la sécurité du pays que le Ministère de la Justice définisse clairement à la magistrature et au parquet leur compétence et de les priver de leur autorité. De même que le Ministère de l'Intérieur ne doit pas se considérer comme l'héritier des pouvoirs de l'ancienne direction de l'Intérieur du temps du protectorat. Les amals, pachas, caïds, khalifas et chioukh n'ont plus le droit de s'immiscer dans les affaires judiciaires. Il serait temps qu'ils le comprennent.

### LA JEUNE CHAMBRE ECONOMIQUE MAROCAINE

## VOYAGE D'ETUDES EN FRANCE

Les 10 étudiants marocains qui étaient partis le 11 juillet dernier pour un voyage culturel en France, sous le patronage de la jeune Chambre économique sont arrivés cette semaine à Casablanca après un périple de trois semaines.

Les 10 voyageurs furent accueillis à la descente de l'avion d'Air-France par M. Ali Kettani, membre de l'Assemblée Consultative, président national de la jeune Chambre économique, assisté de M. Dubruel, président de la jeune Chambre économique de Casablanca.

Les dix étudiants commentèrent leur voyage au cours d'une réception orga-

nisée au restaurant de l'aéro-gare. Paris comme les provinces françaises eurent leur visite. Versailles, l'Opéra, l'Hôpital Beaujon, « Le Figaro », les Usines Renault, Orly, le Centre d'Etude Nucléaire de Saclay, leur montrèrent les aspects de la vie française sous des angles divers qui allaient de la pile atomique aux petits rats, en passant par la fabrication des 4 chevaux Renault et l'automatisme.

Ce voyage dont l'initiative revient à la jeune Chambre économique marocaine, est une réussite en tout point. Il convient d'en féliciter la jeune Chambre et son actif et dévoué président national, M. Ali Kettani.

## DICTATURE ET EMBRICQUEMENT

Les mouvements scouts de tous les pays du monde se sont réunis en Angleterre pour le Jamboree International du Scoutisme. Sur sept fédérations scouts marocaines, trois seulement ont été désignées unilatéralement par le Ministère de la Jeunesse et des Sports au mépris de toute légalité.

Il serait bon, que les responsables du Ministère de la Jeunesse et des Sports qui exercent leur petit talent au sein du conglomérat de la non-éducation nationale se penchent une fois par hasard sur le règlement des associations. Ils y apprendraient que le principe de la liberté d'association constitue un des éléments essentiels de la démocratie. Ils y apprendraient également que les désignations pour voyage subventionné doivent se faire selon la représentativité quantitative des adhérents d'un mouvement et non selon le jeu du passe-droit et de la politique des petits camarades. Ils y apprendraient que le Scoutisme International interdit aux mouvements scouts l'inféodation politique.

Ainsi la délégation marocaine pour Londres, est-elle nulle et non avenue. Il ne serait en outre pas étonnant que la Fédération Internationale Scoutie se penche sur le cas assez particulier d'une association dite-scoutie, association qui cultive la haine envers autrui, oubliant la maxime « Le scout est l'ami de tous et le frère de tout autre scout ». Ce langage incompréhensible pour les pseudo-scouts qui camouflent sous une dénomination usurpée leur véritable caractère de milice prête

rienne, sera compris par tous ceux qui veulent voir dans le scoutisme un temple de la fraternité et de l'humain.

Ecartés du voyage de Londres avec trois autres associations, les scouts Abdallaouia viennent de faire parvenir à Sa Majesté le Sultan le télégramme suivant :

SA MAJESTE  
SIDI MOHAMMED V  
ROI DU MAROC

SIRE,  
Association Scoutisme Abdallaouia apprend avec stupeur manœuvres illégales du Département administratif compétent tendant à étouffer bon nombre de mouvements scouts légaux des mieux organisés matériellement et techniquement en vue de les supprimer suivant méthodes totalitaires universellement abhorrées Stop. Appelle respectueusement Votre Auguste attention sur graves préjudices spirituels et matériels consécutifs à flagrant abus de pouvoir Stop. Conteste compétence Département Jeunesse et Sports s'érigant en Maître absolu bon gré mal gré, tous mouvements de jeunes en général, scout en particulier Stop. Conteste toute valeur représentative délégation scoutie à Londres - déjà arbitrairement désignée par Département Jeunesse et Sports au sein de 3 mouvements dont un israéliite sur un total de 7 mouvements scouts régulièrement constitués Stop. Fait confiance à la Conférence Internationale du Scoutisme à Londres dont elle adopte la Charte et les décisions.

Le Commissaire Général  
de l'Association Scoutisme Abdallaouia

## MAZAGAN CONTRE LE FASCISME



Abdelhadi Boutaleb

Notre camarade Abdelhadi Boutaleb, ancien ministre du Travail et des Questions Sociales et membre du bureau politique du P.D.I. était invité par l'Association Culturelle «Moghreb El Ghad» à donner une conférence au théâtre municipal de Mazagan, le mardi 30 juillet dernier, sous le sujet : « Les droits et les devoirs du citoyen dans la cité démocratique ».

L'association invitante avait contacté les autorités municipales en vue de l'utilisation du théâtre municipal pour la conférence de notre camarade. Les autorités accédèrent à cette demande par une autorisation écrite en date du 24 juillet, accompagnée d'un formulaire résumant les règlements qui régissent le théâtre municipal.

« Moghreb El Ghad » distribua des cartes d'invitation et publia un communiqué sur la presse annonçant la conférence. Abdelhadi Boutaleb arriva dans l'après-midi du 30 juillet à Mazagan et se rendit à 17 h. 15 au théâtre municipal pour donner sa conférence. Il trouva grand nombre de personnes attroupées devant le théâtre, qui une dizaine de minutes avant la conférence restait encore fermé. On apprit alors que le khalifa Kadiri venait de décider d'annuler l'autorisation d'utilisation du théâtre municipal par l'association « Moghreb El Ghad ».

Toutes ces manœuvres n'avaient qu'un but, celui d'empêcher Boutaleb de prendre la parole. Quand on connaît la couleur politique du khalifat Kidiri, on devine aisément de quelle source sont venus les ordres qui étaient destinés à empêcher la conférence d'avoir lieu.

Boutaleb s'est vu obligé de prendre la parole du haut du Perron de ce théâtre pour donner sa conférence devant la population mazaganaise indignée.

A la veille des élections municipales et à l'aube de cette expérience démocratique que nous avons tant souhaitée pour notre pays

nous voyons le parti qui gouverner et abuser de tous les moyens que l'exercice du pouvoir met à sa disposition pour interdire à l'opposition d'exercer librement son action. Si on empêche aujourd'hui notre camarade Boutaleb de parler au théâtre municipal, c'est pour priver les habitants de Mazagan d'écouter le point de vue de notre parti et empêcher la libre expression de l'opinion publique. Le parti au pouvoir se comporte déjà en parti unique et quand ses leaders parlent de démocratie et feignent de solliciter une consultation populaire, ce n'est que de la tactique gratuite et de l'hypocrisie. Leur but est connu et leur action le prouve : c'est l'asservissement du peuple et l'instauration d'une dictature dans ce pays. Si tel est leur désir, qu'ils déchantent car le peuple marocain qui est avide de liberté et de justice ne se laissera pas jouer par ses ennemis. Le P.D.I. conscient de sa vocation historique et fidèle interprète de nos aspirations ne se laissera pas intimider par les manœuvres des petits potentats locaux.

Grâce à l'autorité de notre camarade Boutaleb et au courage du bureau local du P.D.I. le pire a pu être évité et les provocations n'ont pas eu prise sur la population mazaganaise.

A cette occasion, le Secrétaire Général du P.D.I. a adressé à M. le Président du Conseil le télégramme suivant :

### TELEGRAMME DU P. D. I. AU PRESIDENT BEKKAI

Monsieur Président Conseil  
Palais Impérial

Rabat

Autorités municipales Mazagan ayant accordé autorisation association « Moghreb El Ghad » utiliser théâtre municipal pour conférence donnée par camarade Abdelhadi Boutaleb - Mardi 30 juillet 1951 - Mêmes autorités à l'heure conférence refusèrent accès théâtre confrencier et auditeurs. - Sommes indignes par tels agissements, inspirés esprit partisan, en vue empêcher expression libre opposition et ce à la veille élections municipales.

Au nom bureau politique P.D.I. vous fait part de mes protestations contre méthodes arbitraires gênant exercice liberté citoyens.

Salutations distinguées.

Mohammed Hassan  
WAZZANI.

## EDITORIAL

# Concessions INUTILES

Monsieur Lalouette Ministre Plénipotentiaire Chargé d'Affaires à l'Ambassade de France à Rabat a entrepris tout récemment un voyage à Paris pour informer son gouvernement de l'état des négociations entre le Maroc et la France.

Un Conseil des Ministres français eut lieu alors pour décider de la position du gouvernement Bourges-Maunoury sur la convention d'établissement des français au Maroc et ce à la veille de l'arrivée de M. Bouabid en France qui devait participer aux travaux du Comité de la Zone Franc et négocier avec les autorités parisiennes. Le prêt dont son gouvernement a besoin pour réaliser son problème budget d'équipement.

M. Lalouette fut pressé de retourner immédiatement à Rabat pour mettre au point cette convention d'établissement avant l'arrivée de M. Parodi à son poste.

La tactique classique de la diplomatie française fut de nouveau remise à l'honneur. On attendit la formulation par le responsable marocain des finances des besoins du Maroc en trésorerie pour lui imposer les fameux et éternels préalables.

Vous voulez de l'argent, disent les Français : alors signez la convention d'établissement, abandonnez les Algériens. Soyez « compréhensifs » à l'égard de la présence de l'armée française au Maroc en acceptant le traité de défense commune. Soyez coulant sur le problème de la Mauritanie. Tels sont les « minces désirs » pour ne pas dire les exigences pressantes de la France.

Le Ministre des Finances est retourné de Paris après avoir sollicité les récompenses qui reviennent de droit à son gouvernement, si bien intentionné, si bien veillant et si prévenant à l'égard du gouvernement de Paris. Cependant malgré un déploiement impressionnant d'amabilité et de sourires de la part des Marocains, les Français restent fermes sur leurs positions et soumettent tout prêt de leur part à la signature de la convention d'établissement et à bien d'autres choses encore....

Or cette convention d'établissement qui relève d'ailleurs dans son esprit comme dans sa forme des capitulations pratiquées au siècle passé, par l'Europe vis-à-vis des pays d'Orient est dangereuse et incompatible avec la véritable libération économique nationale qui est notre but premier.

Engager le Maroc sur un terrain aussi dangereux, plein de compromissions avec des intérêts étrangers exorbitants et dont certains sont même mal acquis et illégitimes, c'est vouloir soumettre le Maroc à un néo-colonialisme plus dangereux que le régime du défaut protectorat.

Parmi les concessions extravagantes du Ministre de l'Economie marocaine, signalons la plus redoutable : le compromis réalisé par lui sur l'Office des Changes.

Nul n'ignora que cet Office marocain reste encore soumis à l'autorité unique et effective de la Caisse Centrale de la France d'Outre-Mer.

M. Bouabid a déclaré dans une interview publiée par le quotidien « Stocks et Marchés » que : « L'Office devient un organisme relevant uniquement du Gouvernement Chérifien. Nous avons proposé une formule : l'Etat marocain confie la gestion de l'Office à l'Institut d'Emission ». Or l'Institut d'Emission dont il s'agit est la Banque d'Etat du Maroc qui est une banque privée dont le capital appartient en majorité aux sociétés françaises, banque sur laquelle le Maroc n'a aucun contrôle et qui est régie par un traité international l'Acte d'Algésiras.

Comment peut-on imaginer que le gouvernement de Rabat puisse à travers cette banque gérer l'Office des Changes ?

En vérité cet Office, au lieu d'être comme il l'est actuellement soumis directement à la puissance publique française sera, par le canal d'intérêts privés français, ceux qui contrôlent la prétendue banque d'Etat marocain, au service de puissances financières étrangères et non du peuple marocain.

On veut jeter de la poudre aux yeux des Marocains et leur faire croire à la réalisation de leur souveraineté nationale. Mais notre peuple qui est vigilant et conscient sait que la politique de gouvernement homogène, est une politique d'abandon qu'il n'accepte pas et qui ne l'engage à aucun instant

« Démocratie »

## Un Légionnaire témoigne

La semaine dernière, le paquebot « Général Mangin » faisait escale à Casablanca. Un légionnaire autrichien, nommé Horst NIEHSNER, en instance de comparution devant le Tribunal Militaire de Sidi-Bel-Abbès, s'en échappait. Hafid Jellabi a pu joindre ce légionnaire durant son court séjour à Casablanca. Aujourd'hui Horst NIEHSNER a regagné l'Autriche et son domicile de Vienne, Kellermangasse 1 bis 3, dans le 7e arrondissement. Ses déclarations représentent un véritable témoignage sur la lutte menée par le peuple mauritanien pour son retour à la Nation Marocaine. Ce document vécu, « Démocratie » l'offre à ses lecteurs en première exclusivité.

Hafid Jellabi. — Comment avez-vous été amené à venir en Mauritanie ?

Horst Niehsner. — Le 4ème Régiment Etranger d'Infanterie auquel j'appartenais, fut amené à quitter le Maroc, en même temps que toutes les autres unités de la Légion Etrangère. En effet, une vague de désertion sans précédent s'était abattue sur les différents régiments de la Légion, tant en Algérie qu'au Maroc. Plus de quatre mille déserteurs entre novembre 1956 et mai 1957. L'Etat-Major français fut donc amené à transférer la Légion dans des zones où les désertions seraient plus difficiles à réaliser. En Algérie, la Légion n'est plus considérée comme une unité sûre. Nombreux sont les légionnaires qui rejoignent l'armée de libération algérienne qui facilite leur retour dans leur pays d'origine. La Mauritanie par contre présente des garanties plus sûres contre les possibilités de désertions. Ceci, joint à l'insécurité qui y règne et les demandes pressantes de renforts formulées par l'Etat-Major français local, ont déterminé, le Commandement des forces françaises d'Afrique du Nord à accéder à cette demande.

H. Jellabi. — Quelles furent vos impressions sur la Mauritanie ?

H. Niehsner. — Après un court séjour à Médiouna, nous partîmes en avion pour... arriver en Mauritanie où des renforts de troupes parviennent chaque jour, construisant des blockhaus, faisant le coup de feu, pourchassant les caravanes, poursuivant les résistants du désert et transformant le pays en véritable zone hérissée de fortifications, de terrains d'aviation, de champs de mines.

La 4ème Compagnie à laquelle j'appartenais fut stationnée à Fort-Trinquet, bourg du désert où seules les deux rues principales étaient autorisées à la troupe dans les temps libres, le reste de la bourgade, vue l'insécurité était Off-Limits. Le prétexte officiel à cette interdiction était la présence des femmes de gnomiers, qui restaient souvent seules lorsque leurs maris partaient en patrouille dans le désert. En vérité, tout le monde savait que plusieurs militaires avaient payé de leur vie une promenade dans ces ruelles pourtant habitées par des gnomiers, soit-disant partisans de la Présence Française en Mauritanie. D'ailleurs beaucoup de ces gnomiers aidaient en sous-main la résistance mauritanienne.

Fort-Trinquet en plus du bourg possède un bordj et des baraquements où sont stationnées les troupes. Les précautions défensives sont à l'échelle de l'insécurité qui règne en Mauritanie, insécurité due à l'intense activité des résistants, qui font cause commune avec l'Armée de Libération Nationale Algérienne dont ils admirent l'héroïsme. Pourtant leur héroïsme est aussi évident, pas de jour, sans que sur un point du territoire mauritanien, leur activité ne se proveuve par un accrochage ou un attentat.

Fort-Trinquet est entouré d'une triple ceinture de protection, un double cercle de fils de fer barbelé, une zone de cent mètres interdite et sous le feu des

miradors, puis à l'extérieur, une large zone minée. L'on peut voir par ces précautions dignes de l'Etat de Siège combien la propagande française qui prétend que le peuple mauritanien lui est attaché tronque la vérité.

Le gouvernement fantoche d'Ould Dahdah est l'objet continué de plaisanteries et de moqueries de la part de la population. Des portraits de Sa Majesté le Sultan du Maroc pénètrent en fraude et dans chaque maison, il y a une cachette où l'on abrite la photographie de Sa Majesté Mohammed-V.



Horst Niehsner a choisi la liberté.

Ceci va de pair avec une guerrilla acharnée.

Le 16 mars par exemple un groupe blindé du 306ème de la Coloniale a enregistré entre Fort-Trinquet et Fort-Gouraud des pertes sévères qui se sont chiffrées par treize morts et quarante-huit blessés graves.

Les passages illégaux de frontières entre les zones française et espagnole sont quotidiennement importants. De nombreux mauritaniens cherchent à se réfugier de zone française en zone espagnole et inversement. Mais aujourd'hui la chose devient très difficile après la réunion des Etats-Majors frontaliers franco-espagnols.

H. Jellabi. — Vous parlez d'une réunion des Etats-Majors frontaliers franco-espagnols. Quelles étaient les raisons de cette réunion et comment en avez-vous eu connaissance ?

H. Niehsner. — Le 13 juin dernier des officiers espagnols arrivèrent à Fort-Trinquet où ils furent reçus par les lieutenants Leclerc, Ouardo et Landry. Ces officiers restèrent ensemble toute la journée et partirent vers la ligne « frontalière » distante d'environ soixante-dix kilomètres de Fort-Trinquet.

Le soir même, les troupes stationnées à Fort-Trinquet reçurent connaissance

d'un communiqué commun qui fut lu à la 4ème Compagnie du 4ème R.E.I. par le sergent-chef Wrigt. Par ce rapport nous apprenions que les franco-espagnols s'étaient entendus sur un rajustement de frontière de vingt-cinq kilomètres en profondeur au profit de l'Espagne. En compensation les Espagnols s'engageaient à remettre aux autorités françaises toutes personnes militaires ou non, françaises, étrangères ou mauritaniennes qui tenteraient de franchir la frontière en provenance de la zone française. Il allait de soi que les Français agiraient de même avec les clandestins en provenance de la zone espagnole. En outre une coordination étroite était établie entre les deux Etats-Majors en vue de la lutte contre la Résistance.

H. Jellabi. — On parle d'une répression très dure en Mauritanie de la part des Français. Est-ce vrai ?

Ces de renseignements portent des croix rouges qui signifient les principaux points de passage des armes à travers le désert. A chaque croix correspond un numéro qui désigne pour les messages-radio envoyés en clair les points suspects aux patrouilles itinérantes de surveillance.

Ce jour là, une patrouille dont je faisais partie, reçut un message de surveillance particulière du point désigné sous le nom de point VII. Effectivement notre groupe sous le commandement du lieutenant Landry intercepta une caravane de soixante-cinq chameaux entièrement bâttés de coisses d'armes.

Les hommes qui escortaient la caravane furent faits prisonniers et notre groupe se prépara à passer la nuit sur place après avoir demandé un renfort pour le lendemain. Dans la nuit, je fus désigné comme sentinelle avec un autre légionnaire. Celui-ci réussit à délivrer les Mauritaniens qui escortaient les armes et ceux-ci repartirent dans la nuit avec leur précieux chargement. Pendant longtemps, nous n'avons pas respiré, tremblant que les chameaux se levant à l'appel de leurs maîtres attirent l'attention des autres hommes du groupe endormis. L'opération de rebatage partiel et de départ dura environ une demi-heure. Enfin, la caravane repartit et s'enfonça dans la nuit du désert.

Une heure plus tard, la relève réveilla le lieutenant qui nous fit faire prisonniers à notre tour. Il était vain de vouloir poursuivre dans la nuit, une caravane de chameaux qui allait plus vite qu'un homme et par des chemins inaccessibles aux engins motorisés.

Le lendemain, le lieutenant Landry tira deux balles de revolver dans le ventre de mon compagnon qui avait fini par avouer en prenant tout sur lui. Son agonie dura près de trois heures. De temps à autres le lieutenant le retournait d'un coup de pied.

Quant à moi je fus ramené à Fort-Trinquet, où les sous-officiers de ma compagnie me firent goûter aux joies d'un copieux passage-à-tabac. Bien que mon compagnon ait déchargé ma responsabilité et ma complicité, je fus embarqué à bord du navire « Général Mangin » qui devait me remettre à la justice militaire d'Alger en vue de ma comparution devant le tribunal spécial de Sidi-Bel-Abbès, centre du Dépôt Commun des Régiments Etrangers.

H. Jellabi. — Comment avez-vous pu vous évader ?

H. Niehsner. — Le navire « Général Mangin » où j'avais été embarqué à Dakar devait faire escale à Casablanca. Mon unique espoir était de réussir à descendre à terre et de m'échapper. Une fois dans le grand port marocain, je savais pour l'avoir lu dans le journal « Welt-Presse », sous le titre « Les Algériens ouvrent la porte de l'espoir aux légionnaires » que les Nord-Africains feraient tout ce qui serait en leur pouvoir pour m'aider à regagner ma patrie « l'Autriche ». Mes espoirs furent exaucés bien au-delà de ce que j'avais espéré.

Tout à l'heure je vais quitter Casablanca. Mon dernier mot sera un grand merci reconnaissant pour le peuple marocain et les organisations patriotiques Nord-Africaines. Je sais maintenant que tous ceux qui furent abusés par la propagande ou entraînés de force à s'engager dans les rangs de la Légion Etrangère peuvent se confier aux populations nord-africaines, qui m'ont appris que l'espérance n'était pas un mot vide de sens.

H. Jellabi. — On m'a appris que vous avez aidé la résistance mauritanienne. Pouvez-vous préciser les faits ?

H. Niehsner. — Les cartes des servi-

# Message d'une jeune Française

« Démocratie » est heureux d'ouvrir ses colonnes à Madame Catherine CHRAIBI, qui est la femme de notre collaborateur Driss CHRAIBI, elle-même, femme de lettre éminente.

Madame Chraïbi, d'origine française, est convertie à l'Islam. Son origine et sa religion font encore plus émouvant ce message à l'Afrique et aux hommes.

Je suis une jeune française parmi tant d'autres. Je n'ai rien d'une femme dite moderne, « engagée » dans la politique. Je n'ai rien même d'une journaliste. Simplement, j'ai toujours été tournée, de toute mon âme, vers l'Afrique, j'ai toujours aimé l'Afrique presque par intuition. Aussi loin que je me souviens, j'ai toujours désiré la connaître (ou plutôt : la « vivre ») comme on désire connaître un être dont on pressent qu'il a des richesses intérieures infinies — quelque chose d'essentiel à vous apprendre, peut-être même la clef d'une certaine réalité à laquelle on aspire. Simplement, c'est avec mon cœur — de tout mon cœur — que je vous écris.

Quand j'étais petite, il m'arrivait souvent de faire un rêve — toujours le même : c'était la fin du monde dans le brouillard et l'asphyxie. Les êtres ne pouvaient plus se voir, ni s'entendre ni même se sentir. Rochers, plantes, animaux, êtres humains étouffaient. Le brouillard était partout s'épaississant : entre les êtres, dans les êtres. Je me réveillais en nage avec la sensation angoissante d'avoir lutté toute la nuit en vain pour abattre l'un après l'autre des pans de brouillard comme autant de murs, pour retrouver la lumière et la communion avec les autres êtres vivants.

Parfois ces jours-ci, j'ai la sensation terrible de revivre ce vieux rêve, mais cette fois bien éveillée. Quand je lis les journaux, quand j'écoute la radio, ce sont comme autant de murs de brouillard qui s'accumulent autour de moi, autour de nous tous. Je pense plus spécialement à l'Afrique et plus spécialement encore à l'Afrique du Nord. Des mots, des actes, des événements se dressent peu à peu entre nous — ce qu'on appelle les réalités politiques, économiques et autres — qui par rapport à la réalité humaine relèvent toutes de l'absurde, de l'abstrait, de « l'inhumain » (car moi, avec toute ma dignité d'être humain aimant et pensant et me sentant essentiellement en communion de corps et d'âme avec cet Africain vers lequel je suis tournée, je ne peux matériellement rien contre ces réalités politiques et autres, je suis là, impuissante, et le brouillard s'accumule, compromettant de plus en plus cet « échange » auquel j'aspire).

Alors, comme dans mon rêve, je voudrais abattre les pans de brouillard.

Ma voix n'a que le poids de celle d'un être humain. C'est bien peu, me direz-vous, à côté des fameuses réalités politiques. Parfois cependant n'est-ce pas le son frêle mais intense (ô combien !) du roseau qui domine tout l'orchestre ? Il a tant de choses à dire et qui viennent du plus profond de son âme. Que l'on ne me dise pas que l'Afrique est déjà si « civilisée », si « xx<sup>e</sup> siècle », qu'elle ne puisse plus entendre que le son du clairon.

Au Marocain, à l'Algérien, au Tunisien, à tout Africain qui me lira je voudrais dire qu'il se garde de juger tout un peuple — en l'occurrence le peuple français — à travers tel ou tel homme, telle ou telle politique. Je voudrais leur dire que tous les êtres humains que l'on nomme Français parce qu'ils sont nés et vivent sur cette parcelle de terre comprise entre les Ardennes et les Pyrénées, ne sont pas d'accord avec tout ce qui s'est commis et se commet encore au nom de la France — avec cette politique dite « réactionnaire ». Je voudrais leur dire que cette politique n'est pas « celle de la France », mais bien celle d'une race de gens qui sévissent dans le monde entier (peut-être même en trouverez-vous parmi vous) et se manifestent plus ou moins dans tel ou tel pays à tel ou tel moment. Je ne veux pas dire qu'il existe une race de gens « mauvais » par opposition aux « bons ». Je crois simplement qu'il y a des hommes qui sont

aveugles de l'âme comme d'autres sont aveugles des yeux, des hommes qui ignorent la réalité humaine (qui est avant tout fraternité simple entre les êtres quelle que soit leur couleur) parce qu'ils ne l'ont jamais vécue de tout leur être, et qui vivent uniquement en termes de réalités politiques, économiques ou même idéologiques. Des hommes qui sont dangereux parce qu'ils s'interposent, eux et leur réalité, entre les peuples, entre les êtres humains — parce qu'ils créent le brouillard. Notre faillite à tous serait de nous laisser aveugler et dresser les uns contre les autres par ces hommes-là. Actuellement, ils se revendiquent du nom de la France (entre autres) et ils méritent en son nom (voilà l'absurde) une politique fondamentalement opposée à l'état d'esprit actuel des Français, du moins : de la majorité des Français, de ceux pour qui la dernière guerre mondiale a été une expérience qui a bouleversé toutes leurs vieilles conceptions du monde. Leur arme : semer la confusion dans les esprits, personne ne soit exactement ce qui se passe, nulle part. Leur avantage : la France traverse encore une crise, une crise d'ordre moral, qui fait d'elle un instrument facile à manier, pour un temps du moins. La crise n'est peut-être pas très apparente, elle n'en est pas moins profonde.

Je voudrais que vous puissiez connaître le boulanger, le menuisier, les ouvriers, les jeunes que je côtoie chaque jour. Je voudrais que vous puissiez entendre leurs conversations quand ils reviennent du travail : vous sauriez alors que tout ce qu'ils demandent c'est la paix et la liberté pour les autres comme pour eux-mêmes. Non, je vous l'affirme, ils ne sont pas d'accord avec ce qui se passe. La plupart du temps leurs visages sont tristes, inquiets. Les événements leur pèsent. Eux aussi se sentent peu à peu prisonniers de l'absurde. Car cette race d'hommes dont je parlais plus haut sévissent en France même, bien que les Français ne le réalisent encore que très vaguement. Nous nous sommes crus « libérés » en 1945 parce qu'il y a eu des victoires et des traités. Et nous avons cru pouvoir dormir tranquilles (tant de gens étaient morts pour notre liberté !). Tout comme les hommes se sont crus libérés définitivement par la fameuse Déclaration des Droits de l'Homme. Tout comme vous, Marocains, vous croyez sans doute « libérés » définitivement par la conquête de votre indépendance. En fait, pour un peuple comme pour un individu, il n'y a jamais de libération définitive : il n'y a qu'une succession de petites libérations. Rien n'est jamais acquis, à qui que ce soit, « de droit ». Tout est toujours à réaffirmer, chaque jour et par chaque individu. Les victoires militaires, les déclarations politiques, les proclamations théoriques ne signifient rien dans le contexte de la réalité humaine toujours mouvante.

— S'ils ne sont pas d'accord, pourquoi les Français ne font-ils rien ? me direz-vous. Il y a bien quelques protestations parmi les hommes politiques, les intellectuels, un journal comme « France-Observateur ». Mais le peuple français, pourquoi ne réagit-il pas ?

— Il y a plusieurs raisons à cela. Et c'est précisément là « la crise d'ordre moral ». Premièrement, toute une génération d'hommes mûrs et de jeunes — une élite — a été décimée par les troupes d'Hitler. (Ne disait-il pas : « Je pourrai la France du dedans » - Mein Kampf). La génération de l'après-guerre est une génération « maudite ». Il faut attendre une génération nouvelle.

Deuxièmement : les Français sont désorientés, divisés par les partis politiques. Ils ont perdu le sens du « destin de la

France ». Et il n'y a personne actuellement pour le leur rappeler. Personne pour les guider. Personne vers qui le Français moyen puisse se tourner, en qui il puisse mettre sa confiance. Voyez nos députés, nos hommes d'Etat... le peuple avec son bon sens sent bien qu'il ne peut ni les estimer ni leur faire confiance. Il sait bien que ce ne sont que de vieilles marionnettes usées, restes des fonds de tiroirs des différents partis politiques et à la solde de ces partis. Sevrés d'idéal, les Français se sentent las. La vie quotidienne est difficile. Les souvenirs de la guerre sont encore vivants. L'avenir est vide. Pourtant, il suffirait d'un rien, j'en suis sûre. Il suffirait d'une étincelle, il suffirait qu'on leur montre la voie pour que bien des choses changent.

On veut nous prouver « la grandeur de la France » à coups de « salons de l'automobile », de « records d'aviation » ou de prodiges mécaniques ou scientifiques... On veut nous persuader que le destin de la France, c'est l'Algérie française, le Sahara, la puissance atomique, etc... Je vous jure que les Français ne sont pas dupes. Au cinéma, lorsque passent les documentaires de propagande, personne ne réagit. Tout au plus parfois un coup de sifflet. Ils ne peuvent plus être dupes. Parce qu'ils ont vécu eux-mêmes la vanité de tout cela. Celui-là qui se lèverait et tracerait une voie nouvelle, une voie d'humanisme et de tolérance — la seule voie possible désormais pour un peuple d'âge mûr qui a beaucoup vécu, qui a connu lui-même l'oppression et la souffrance — celui-là seul serait digne de représenter la France, celui-là seul serait capable de rendre aux Français leur vraie nature, le sens de leur destin.

Mais il y a les « aveugles de l'âme »... ceux qui rendent vaines toutes les expériences d'un peuple, ceux qui toujours à nouveau font rétrograder les hommes au lieu de les hisser, d'expérience en expérience, vers une réalité meilleure. Peut-être les Français devront-ils songer bientôt à se « relibérer »... ? et peut-être auront-ils besoin de vous, Africains...

Car c'est là le plus important.

A tous les Africains qui me liront je voudrais dire (et qu'ils m'entendent par-delà les brouillards qui nous séparent l-que moi (Française, Européenne, Occidentale), j'ai besoin, j'ai conscience d'avoir besoin d'eux.

Aussi loin que je me souviens, j'ai toujours eu la nostalgie irraisonnée de l'Afrique. Peu à peu j'ai fait connaissance avec elle : j'ai rencontré des Marocains, des Tunisiens, des Algériens, des Noirs. J'ai découvert la littérature et la musique arabes. Surtout, j'ai découvert le Coran. Et ce fut comme si je retrouvais une partie de moi-même. Jusqu'aux palmiers-dattiers que je sais pousser chez vous : j'ai la certitude qu'ils ont quelque chose à m'apprendre. Et non seulement à moi (je ne suis pas une exception) mais à l'Occident tout entier.

On parle beaucoup du « réveil de l'Islam ». Je crois qu'il faudra bientôt songer à un réveil plus dramatique encore : au réveil de l'Occident. Ils ont abattu des forêts entières, ils ont foré la terre, exploré les cieux... Si le monde musulman avait négligé la réalité humaine, ils ont négligé la Réalité de Dieu. L'une ne va jamais sans l'autre. Un jour viendra — j'en suis sûre et je souhaite qu'il soit proche — où l'Occident se réveillera d'un rêve stérile de science, de machines, de puissance matérielle, de vanités intellectuelles. Nous tous, hommes de cette terre, sommes solidaires. Ce jour-là, nous aurons besoin des enseignements du sable brûlant de vos déserts et de vos palmiers-dattiers si serens, pour retrouver la vraie vie, la vie selon Dieu.

Vous tous, Africains, faites, je vous en conjure, que ce jour-là il existe encore une Afrique fidèle à sa vocation propre. Que votre « réveil » actuel ne se transforme pas en un second sommeil à l'image de celui de l'Occident.

Catherine CHRAIBI



# LECTIONS MUNICIPALES AUX U.S.A.

## Et votez-vous Mister Smith ?

se de cellule. Mister Smith a l'esprit  
extremement logique qui lui  
ain, d'un de tel état, vivant dans  
vaillant chez X et membre de l'asso-  
collèges. C'est par la base que mon  
constructive et influer sur la politique  
donc de ma participation à la vie  
municipale. Comme les Etats-Unis sont  
ions de Smith qui pensent la même  
tion différentes, il s'en suit que les  
présentent à l'intérieur des Etats, les  
au nombre de 155.000. Ces véritables  
en outre dépendants des réactions  
tivités. Tout cela pousse, agit, s'agit,  
ravail au sein de ce qui forme la  
olitique et organisée par une législa-

Le maire est élu au suffrage universel, pour un à cinq ans, et  
non désigné par le Conseil. Il est assisté, selon la ville, d'organismes  
divers et ses pouvoirs sont très variables.

2. Le système de la commission, qui existe dans le 10e environ  
des Cities de plus de 5.000 habitants.

Organe législatif et administratif, la Commission dispose de  
tous les pouvoirs confiés au maire et au Conseil dans l'organisation  
précédente. Le travail et les responsabilités sont répartis également  
entre ses membres, tous élus.

3. Le système conseil municipal-administrateurs remet entre

3. Districts sanitaires ressemblant les organismes consacrés  
à l'hygiène générale. Le plus important est celui de Chicago.

4. Districts des services d'eaux qui régularisent le cours des  
rivières, assèchent les marais, irriguent les régions sèches, luttent  
contre les inondations.

5. Districts divers allant de la conservation des forêts à la  
construction des habitations.

Les districts ont la capacité juridique et peuvent édicter des  
règlements, lever des taxes, émettre des emprunts.

Ils sont administrés par des assemblées spéciales et composent  
une mosaïque infinie à travers tout le pays.

Ainsi, pour Mister Smith, les élections locales ou municipales  
présentent une importance beaucoup plus grande que les élections

## COMTE

importante est le Comté. On en compte  
moyennement ; quelquefois, ils sont trois  
sur superficie et leur population sont

sation politique, le Comté marque :  
ence territoriale des magistrats de  
rs et des huissiers (sheriff).  
itoriales dans laquelle doivent être  
s, testaments.

n sociale, l'unité de base pour les  
ées, écoles et services sociaux, etc.  
le de base pour l'élection des mem-  
it.

nseil presque exclusivement adminis-  
tration. Ses membres, élus pour deux  
détiennent la propriété des biens  
s, administrant les services hospitaliers,  
urs agents.

rt : le sheriff, responsable de l'ordre  
r, huissier en chef du « board », etc.  
eux qui

qui est chargé de veiller à l'applica-  
e rôle du procureur de la République

des enquêtes sur les cas de mort

de l'exécutif pour le Comté.  
fier en chef du tribunal.

## CITY

é doté du pouvoir d'agir en justice,  
éder, de prendre des ordonnances  
ôts et l'exproprier.

base juridique. Elle détermine très  
instru-

pour la City :

il municipal, qui se rencontre dans  
1.000 habitants, l'exécutif étant confié  
municipal.



Le candidat municipal expose son programme devant un parterre de citoyens.

les mains d'un seul personnage (Council-Manager) tous les pouvoirs  
du Conseil Municipal élu (sauf en matière de taxation). Cet adminis-  
trateur est responsable devant le Conseil et nommé par lui.

## TOWNSHIPS, VILLAGES, SPECIAL DISTRICTS

Les Townships ou Towns sont les plus petites entités politiques  
américaines. On les rencontre dans les six Etats de la Nouvelle-  
Angleterre, de New York, de Pensylvanie et ceux du Centre-Nord.  
Dans les autres Etats, les comtés ou divisions de comtés assurent  
la gestion des affaires municipales.

La « Town » dispose généralement de tous les pouvoirs que  
confère une charte aux « cities ». C'est généralement une commu-  
nauté rurale (ce qui explique que le mot « town » ne puisse être  
traduit par « ville »). Elle agit en outre comme agent de l'Etat pour  
certaines affaires et représente la circonscription électorale de base.

Le « town meeting » qui l'administre règle tous les problèmes  
d'intérêt local.

Les « villages » sont des agglomérations insuffisantes pour  
être des « towns », mais qui disposent néanmoins d'une organisa-  
tion spéciale. On en compte environ 10.000, administrés par un  
conseil ou un bureau qui préside un maire.

Le « Spécial district » est régi par une administration municipale  
spécialisée. Il en existe pratiquement cinq catégories :

1. Districts scolaires rassemblant locaux et maîtres des enseigne-  
ments du 1er et 2e degré.

2. Districts d'utilité publique chargés, sur un territoire donné,  
de procurer certains services (gaz, eau, électricité, transports). Par  
exemple : le Metropolitan water district du Massachusetts, qui  
dessert Boston en eau.

présidentielles où les candidats des partis Républicain et Démocrat  
s'affrontent dans la lutte pour la Maison Blanche.

Mister Smith apporte un soin tout à fait particulier à l'organism  
de gestion ou aux hommes qui conduiront les destinées de sa ville  
ou de son village. Ce seront en effet des hommes à qui il aura  
directement affaire chaque jour que Dieu fait.

La décentralisation dont les Américains sont si jaloux donne  
une importance tout à fait particulière aux conseils municipaux.

Ainsi Mister Smith vote avec soin, tact et précaution. Ses diri-  
geants, il entend les choisir en toute connaissance de cause. Il entend  
avoir un droit de regard aussi bien sur leur comportement politique  
que sur leur vie privée. Un élu aux U.S.A. est un homme politique  
et comme tel, il cesse de s'appartenir. Ayant appris à voter sur les  
banes de l'école, Mister Smith poursuit son éducation civique dans  
la vie courante. Il voudrait être avant tout raisonnable.

Raisonné est le mot clef de la politique à l'échelon de la  
ville et du village. Le reste est une affaire de spécialistes et les  
hommes choisis par Mister Smith pour organiser sa vie locale et  
même nationale doivent être avant tout des techniciens. La politique  
est une science comme une autre. Pour l'Américain moyen, il existe  
des ingénieurs-municipaux appelés maire ou sheriff. Car, comme  
le maire, le commissaire de police est élu aux suffrages des citoyens.

Etre maire, conseiller municipal ou policier c'est un métier aux  
yeux des Américains. Il s'agit donc de prendre le meilleur ou les  
meilleurs. Le reste est inscrit dans la Constitution, cette bible du  
Citoyen et que Mister Smith apprend comme un catéchisme dès son  
plus jeune âge.

Droit du citoyen et technique de la gestion, tels sont les deux  
critères de la vie américaine, là, où un petit village peut avoir plus  
d'importance que Washington pour peu que l'on y soit né.



visite de électeurs.

# Dans une atmosphère houleuse

## Réunion des Anciens du Collège d'Azrou

(De notre envoyé spécial Idriss KHALIFF)

Les anciens élèves du Collège d'Azrou sont arrivés de tous les coins du Maroc pour participer à la réunion annuelle de leur association, réunion prévue pour samedi 20 après-midi et dimanche 21 juillet.

Précisons immédiatement que cette réunion avait été décidée pour le 12 juillet ; mais pour des raisons inconnues jusqu'à hier, elle a été reportée au 20 juillet.

L'ordre du jour comportait :

- Lecture du rapport moral et financier.
- Démission du bureau.
- Renouvellement du bureau.

Dès 15 heures, trois cents élèves environ se pressaient dans les couloirs du Collège, devenu depuis janvier Lycée Tarik-Ibn Ziad. C'est à 17 heures seulement que les membres du bureau de l'Association ont pris place dans la salle. Dans le discours d'ouverture, le président sortant, après avoir souhaité la bienvenue aux membres présents, a mis l'accent sur l'importance de l'association et le rôle qui lui revient dans la vie du pays « Tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du pays tous les regards sont tournés vers nous. Au nom de S.M. le Sultan, S.A.R. honorera de sa présence notre congrès ». C'est alors que, à l'étonnement général et contrairement à l'ordre du jour adressé il y a plus d'un mois aux anciens, le bureau sortant a demandé aux anciens élèves de former des commissions pour étudier les problèmes économiques, sociaux et culturels intéressant les provinces du Maroc. D'une seule voix l'ensemble de l'assistance a prié le bureau de respecter l'ordre du jour, à savoir, lecture des rapports moral et financier, démission du bureau et désignation d'une commission pour diriger les débats en attendant la formation du nouveau bureau.

### UN SPECTACLE PEU RELUISANT

On a alors assisté à un spectacle peu digne d'un bureau qui a présidé aux destinées d'une association aussi importante. Un à un, président en tête, les membres du bureau se sont employés à imposer un ordre du jour nouveau. Des protestations se sont élevées de toutes parts pour rappeler au bureau qu'il n'était que l'émanation de l'Assemblée véritable détentrice du pouvoir. Plusieurs anciens élèves ont crié leur stupéfaction devant ce bureau qui s'était érigé en véritable administration. « Nous considérons, a dit l'un des membres, qu'à la veille d'élections pour l'institution d'un régime démocratique au Maroc, le bureau sortant, composé soit disant de jeunes intellectuels qui doivent donner l'exemple à tout le pays ignorent le contenu du mot démocratie. L'Assemblée est souveraine et peut retirer sa confiance — les pouvoirs — au bureau ».

Mais le bureau dont les intentions sont devenues évidentes s'est obstiné lamentablement à faire trainer les débats. A ce moment-là tout le monde a compris le jeu. Le report de la réunion du 12 au 20 n'en était qu'une étape. En effet, personne n'ignore que la quasi-totalité des membres de l'association a demandé à plusieurs reprises une réunion extraordinaire. Le bureau qui n'avait rien fait, savait qu'il devait passer les rênes à d'autres. C'est ici qu'une autre explication s'impose : un certain parti politique dont le bureau sortant est un simple instrument, tente de brider et de guider.

Cette association composée d'hommes ayant montré leur valeur sur tous les plans et dans tous les domaines. Malgré l'insistance de l'assemblée, le bureau a refusé de donner lecture du rapport moral, déclarant que seul le rapport financier a été établi. Ce n'étaient que des moyens dilatoires. Car quelques instants après, le président du bureau sortant, a signifié à l'assemblée que S.A.R. avait demandé par le truchement d'un messenger spécial, le Capitaine BOUGRINI que la lecture des rapports moral et financier soit faite en sa présence. Sur cette déclaration la séance a été levée.

Une heure après à la reprise des travaux, le bureau sortant est revenu effrontément à la charge. Il tenait à ses commissions économique et social ; en face, l'assemblée exigeait sa démission. Le président a alors déclaré solennellement que le bureau était d'ores et déjà démissionnaire, mais que cette démission ne serait effective qu'après la réception de S.A.R. et lecture en sa présence des rapports moral et financier. Cette fois encore personne n'ignorait que le bureau sortant cherchait par ce moyen un regain de prestige pour se faire maintenir.

### LE DISCOURS DE S.A.R.

Le 21 juillet à 12 heures 15, le Prince Impérial, héritier du Trône a été accueilli avec sa suite par les anciens élèves dans une allégresse que des mots ne sauraient exprimer. Les ovations de l'assistance, les manifestations de joie mêlées de fervent traduisaient l'attachement des anciens élèves à leur Auguste ROI et son Noble Trône. Tout le monde a pris place dans la salle sous la présidence de S.A.R. Le président sortant a souhaité la bienvenue à S.A.R. et l'a remercié d'avoir bien voulu honorer de sa présence cette manifestation et lui a demandé de bien vouloir faire part à Son Auguste Père, notre Souverain bien-aimé de notre indéfectible attachement à Sa Personne et à Son Trône.

Dans sa réponse le Prince Impérial a rappelé que les anciens élèves, malgré les tentatives de division par les colonialistes se sont unis pour prendre part à la lutte commune qui a abouti à l'indépendance du pays. « Grâce à leurs sacrifices (anciens élèves) nous avons pu atteindre notre but ; nous avons reconquis notre indépendance et nous nous sommes mis à construire un Maroc nouveau. N'oublions pas que nous sommes aujourd'hui responsables de nos actes, notre destin est entre nos mains, le Maroc de demain sera ce que nous voulons qu'il soit ».

« Tous nous sommes responsables de nos actes ».

« Cet établissement que nous avons appelé du nom d'un de nos grands hommes, Tarik-Ibn Ziad afin que, vous soyez imbus de l'esprit de ce grand Général et qu'il vous inspire des idéaux que nous avons toujours défendus ».

Rappelons que ce Général est resté célèbre ; c'est lui qui lors du débarquement en Espagne, a fait brûler les vaisseaux de sa flotte et s'est adressé à son armée en ces termes : « La gloire est derrière nous, l'ennemi est devant, choisissez de mourir dans l'honneur ou de mourir lâchement ».

Les paroles du Prince héritier ont été chaleureusement applaudies.

La séance a été levée et un long cortège de voitures s'est dirigé vers Ain Aghbalou où une somptueuse diffa a été offerte en l'honneur du Prince Impérial et sa suite.

### LE RAPPORT « MORAL »

Séance de l'après-midi.

La séance a repris à 16 heures par la lecture du rapport moral qui a suscité de très vives critiques de la part de plusieurs membres de l'association. D'une part l'activité du bureau laissait à désirer. « Le bureau, a déclaré le secrétaire général sortant, n'a certes pas fait tout ce qu'il devait faire. Il n'en demeure pas moins qu'il a travaillé. Il a cependant préféré travailler dans le silence ». C'est justement ce silence qui avait un but bien déterminé, but non conforme avec celui de l'association dont on prône gratuitement le caractère politique.

L'un des membres du bureau, pour justifier cette défaillance a déclaré : « Si nous n'avons rien fait, c'est que nous sommes partis la der-

rière fois (il y a 18 mois) sans programme. C'est pourquoi je demande que l'assemblée adopte sur proposition de l'actuel bureau un programme pour l'année prochaine ». Mais un autre membre du bureau, heureusement plus sincère, a exhibé à son collègue un numéro de « MAROC-PRESSE » dans lequel le programme était publié en entier, en précisant : « Le programme existe, il a été publié, mais en haut lieu ce programme et les motifs votés ont déplié ; il nous a été particulièrement reproché de vouloir constituer une véritable franc-maçonnerie qui risquait de se transformer en parti. Après une vive altercation entre membres du bureau, la séance a repris.

La discussion du rapport financier a donné lieu également à de très nombreuses critiques. Puis la discussion a été engagée sur les statuts : Existe-t-il des statuts ? Ont-ils été déposés ?

Le président a affirmé que les statuts de 1954 ont été purement et simplement reconduits. Après discussion très approfondie il s'est avéré que le statut de 1945 concernait une certaine « Amicale des Anciens Elèves du Collège » qui a avorté grâce à la vigilance des anciens.

### A TITRE PROVISOIRE

Rappelons que dans notre numéro du..... nous avons signalé la propagande d'un fonctionnaire (membre du bureau) qui n'a pas hésité à menacer les fonctionnaires auxquels il a rendu visite.

N'oubliez pas que vous n'avez été nommés qu'à titre provisoire, leur a-t-il dit. En d'autres termes la révocation les attendait s'ils ne se montraient pas dociles.

Le secrétaire général, dans le rapport moral a notamment déclaré : « Grâce à une caution malheureusement déçue, de nombreux fonctionnaires du Ministère de la Justice ont été promus à des emplois élevés.

On se demande quelle est la caution donnée, par qui elle a été donnée, vis-à-vis de qui elle a été prise, quelle est la cause de la déception.

Les fonctionnaires promus, sont-ils indignes des postes auxquels ils ont été destinés ou devaient-ils être « obligatoirement reconnaissants » ?

Le secrétaire général n'a pas fourni d'explications.

### DES PRESSIONS SCANDALEUSES

Tout le monde a alors reconnu que l'association et le bureau sortant n'ont existé qu'en fait. Une commission a alors été chargée d'étudier cette question de statuts.

La séance a été levée pour trois quarts d'heure. Dans la cour, dans les couloirs, des membres du bureau et quelques personnes étrangères à l'association faisaient pression publiquement sur certains membres de l'association les menaçant des pires représailles pour leur attitude.

A la reprise et après explication de la commission la discussion des statuts a continué. Un article relatif à la qualité de membres actif électeur a suscité de vives altercations. En effet la rédaction de l'article était dirigée contre une personne bien déterminée, un patriote qui, aux heures difficiles vécues par le Maroc et depuis l'indépendance n'a ménagé aucun effort, pour aider tant au Maroc qu'en France les anciens élèves étudiants ou fonctionnaires.

A 23 heures devant l'impossibilité de trouver une solution, les gouverneurs AHARDANE et ABDELHAMID assistés de M. MEKKI ZOUGGAGH ont été chargés d'expédier les affaires courantes en attendant la prochaine réunion fixée au début de septembre.



Djémila Bouhired

# ACCUSÉS LEVEZ-VOUS !

par HAFID JELLABI



Djémila Mesli Fadela

L'ambiance est celle du Procès de l'Etranger d'Albert Camus, c'est le dernier événement de la saison judiciaire algéroise. La lourde chaleur de juillet pénètre dans la salle d'audience trop étroite où chacun s'évente comme il peut avec la main, avec un journal. Trente cinq accusés, quelques juges, un accusateur public forment l'ossature de ce spectacle à succès manager par l'imprésario Ministre-Résidant. Tout y est, il ne manque pas une décoration à la vareuse des officiers qui composent le tribunal. Les trois coups vont être frappés.

— « Messieurs la cour »...

Les cinq dépositaires de la loi, pénètrent dans l'enceinte, les gardes républicains présentent les armes, la foule debout regarde à droite et à gauche. Les accusés parmi lesquels tranche la soutane noire d'un prêtre se rassotent, le tribunal aussi.

L'audience est ouverte.

Dès la lecture de l'acte d'accusation qu'un greffier marmonne d'une voix sourde, l'on sent que la partie est inégale entre les juges et la défense. Les accusés sont trente-cinq, les juges, cinq. La presse métropolitaine a dépêché sur place ses envoyés spéciaux, la presse locale ses spécialistes. Chef d'inculpation atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat. Les inculpés se voient reprochés d'avoir tenté de séparer la communauté algérienne telle que la souhaitent les édiles du Gouvernement Général et ils sont là, face à leurs juges, main dans la main, unis, solidaires, musulmans, catholiques, protestants, algériens européens, femmes et hommes, pasteur, prêtre, ouvriers, étudiants formant cette communauté que leur reproche d'avoir brisée un tribunal d'uniforme où ne siège nul musulman, nul Algérien, bref un tribunal militaire. Pas un de ces inculpés n'a un passé judiciaire, pas un qui ne soit honorablement connu, pas un qui ne soit fidèle entièrement à ses principes de chrétien, de libéral ou de combattant algérien. Des accusés difficiles en quelque sorte, des gens sur lesquels la propagande hostile n'a pas de prise, des généraux, des empêcheurs de tourner en rond qui viennent rompre l'orchestration des services psychologiques de l'Etat-Major, des non-conformistes, somme toute des braves gens.

L'accusation ne s'y trompe pas qui va tout à l'heure requérir en termes modérés, demandant l'indulgence pour ces égarés d'une heure, pour ces enfants prodiges de la communauté française. Cependant le Commandant Nefte à l'argument gêné, usé, difficile, l'on sent combien il déteste ces gens qui lui échappent, qui lui filent entre les doigts pour la simple raison que l'opinion internationale ne doit pas savoir que des non-communistes pensent différemment de M. Robert Lacoste. En France cela pourrait se concevoir, mais en Algérie ? Pensez donc, voilà des gens qui sont chaque jour en contact avec la masse algérienne : un prêtre, un pasteur, une assistante sociale des bidonvilles et qui

ont l'audace de savoir ce qui se passe dans les bidonvilles, qui ont le culot de prétendre que les Algériens sont malheureux, qu'ils ont fait, que l'administration coloniale n'a rien fait pour eux, que l'arabe sous les plis du drapeau tricolore est analphabète à 90 %, que son revenu annuel ne dépasse pas 20.000 francs. La symbiose réalisée sur le banc des accusés était l'accusation la plus énorme que l'on puisse imaginer, de l'Algérie Française et des méthodes qui y règnent. Les réponses succèdent aux questions, explicites, sans phase, terriblement accusatrices :

— Pourquoi avez-vous caché Raymonde Peschard ?

— Parce qu'elle était innocente et que je ne voulais pas qu'elle soit torturée.

Personne ne proteste contre le fait que Raymonde Peschard ait pu être torturée. En vérité elle le fut. Elle le fut atrocement par les parachutistes de Massu. Elle était belle, très belle. Ce fut elle que l'on accusa de l'attentat du Milk Bar. Les journaux annoncèrent son arrestation par les parachutistes. Puis, l'affaire du Milk Bar rebondit, l'on eut bientôt cinq ou six coupables tout aussi certains les uns que les autres et enfin en juin 1957, un non-lieu fut rendu en faveur de Raymonde Peschard. Seulement elle était morte, comme plusieurs témoins l'ont rapporté. Vers ses derniers moments, elle était devenue une vieille femme, puis un déchet humain, les témoins ajoutent : un paquet de viande flasque. Interrogée à la Villa Susini, elle fut violée un nombre incalculable de fois, puis... j'en parlerai plus tard. Raymonde Peschard a une famille et je ne voudrais pas que ces lignes tombassent sous leurs yeux.

Le président manie d'ailleurs la casuistique avec élégance :

— On parle toujours de tortures. On oublie que la rébellion a précédé la répression.

Et tous les journalistes algérois de glousser d'approbation. Ils oublient un peu trop ces journalistes pour copie-conforme que les exactions ont précédé ce qu'ils appellent la rébellion et que nous appelons Révolution Nationale. Ils oublient un peu trop vite que si l'on veut chercher à rétablir les faits chronologiques ce ne sont pas les Algériens qui ont débarqué à Paris en 1830.

Il semble bien que dans tout ce procès, les accusés faisaient plutôt figure de juges et d'accusateurs et le tribunal le sentait si bien qu'il n'osait aller jusqu'au fond du problème, jusqu'au fond des choses qui vibrent comme des certitudes, la croyance en l'homme et en l'humain dont les accusés du tribunal militaire donnaient la preuve aux bourreaux de la « pacification ».

Peu de temps avant, le tribunal militaire d'Alger avait eu à juger sur ces mêmes bancs deux jeunes algériennes âgées de 22 et 23 ans, Djémila Bouhired et Mesli Fadela. Elles furent condamnées à la peine de mort.

Ici, nous fumons en pleine ambiance hystérique, et loin de ce que certains journaux ont appelé la sérénité des débats du procès des « Chrétiens Progressistes ». C'est que le cas était éminemment plus simple,

sans faille, sans tâche, sans fissures. Il y avait deux jeunes algériennes ayant participé au combat de la Libération Nationale, le fusil à la main tout au moins pour Djémila Bouhired, Mesli Fadela était elle, infirmière, mais là encore pas de questions, ses mains avaient soigné des blessures tabous causées par les grenades ou les mortiers de la pacification, ces blessures sacrées auxquelles personne n'a le droit de toucher, faute de crime de lèse-Lacoste. Le serment d'Hippocrate n'a aucune valeur aux yeux des tribunaux militaires d'Algérie qui ont déjà condamné des médecins coupables d'avoir soigné des blessés sans l'autorisation des autorités locales, alors à plus forte raison une infirmière.

Vous voulez les entendre parler ces deux gosses assoiffées de sang, vous voulez entendre leur voix à ces deux condamnées à mort, ces suppôts de la Révolte algérienne. Ecoutez-les :

— « J'ai accompli mon devoir d'algérienne, non en tant qu'antifrançaise, mais en tant qu'infirmière qui ne pouvait rester insensible à la souffrance de ceux qui luttent pour un noble idéal. »

— « Vous êtes dans l'erreur si vous pensez que j'ai agi contre la France. C'est parce que je connais le vrai visage de la France que j'ai gagné le Djebel, dans le but de secourir mes frères opprimés. C'est une minorité d'Ultras qui poussent la France à cette guerre ignoble. »

Vous avez entendu, c'est simple, c'est franc, c'est net et cela sonne clair comme une chanson de geste.

Evidemment, je conçois que là encore, il y a une marge entre la vérité et les affirmations des services psychologiques. Il faut avoir un certain cran pour affirmer croire encore en la France après avoir subi certains sévices que nous notons pour mémoire.

« Les trois capitaines écrit Djémila Bouhired, qui m'avaient emmenée de l'hôpital vers 21 heures et les deux parachutistes me mirent nue et l'on me banda les yeux. On m'attacha sur un banc en prenant soin de disposer sous les liens des chiffons humides aux poignets, aux bras, sur le ventre, aux cuisses, aux chevilles et aux jambes, et l'on me plaça des électrodes dans le sexe et dans les mains, les oreilles, sur le front, dans la bouche, au bout des seins. Vers 3 heures du matin, je m'évanouis, puis délirais... »

C'est tout. Et lorsque l'on connaît les méthodes des paras et la pudeur des musulmanes, l'on peut supposer beaucoup d'autres choses comme pour... Raymonde Peschard.

Et voilà, que ces deux jeunes algériennes n'ont pas perdu le sens de la fraternité humaine. Elles n'accusent pas en vrac, elles ne font pas de racisme à contre sens et sans doute parce qu'il y a eu des prêtres, des pasteurs, des médecins, des étudiants et des ouvriers français qui ont su comme le procès des « Chrétiens Progressistes » l'a démontré conserver le véritable visage de la France, même si ce visage n'est plus l'apanage que d'une minorité.

Il importe donc que ces deux

procès soient liés ensemble, dans un même phénomène de symbiose. D'un côté ceux qui disent : Oui vous avez des droits, nous les comprenons, oui l'Algérie est une Nation et nous Français, nous qui faisons partie de la communauté humaine, nous sommes près de vous, à vos côtés, vous pouvez compter sur nous. La France, c'est notre main fraternelle, ce n'est pas celle des bourreaux, ce n'est pas celle des tortionnaires. De l'autre côté ceux qui disent : Nous mourrons pour l'Algérie Libre, nous mourrons pour que nos frères soient enfin libérés de l'esclavage, nous mourrons pour que dans notre ciel flotte notre drapeau vert et blanc ; mais votre main nous l'acceptons car vous avez prouvé votre bonne foi.

Il y avait donc deux filles qui s'en sont venues le visage tranquille vers la mort, il y avait donc trente-cinq accusés qui s'en sont venus s'asseoir tranquillement sur ce banc « d'infamie » qui est aujourd'hui pour Alger un banc de grandeur humaine, et tous, les filles comme les autres, ils ont témoigné ensemble que la Justice était à leur place et les criminels au banc de l'accusation.

Je ne sais ce qu'en pensent en France, celui qui a en son pouvoir l'asolu droit de grâce, je ne sais ce qu'il pense lorsque penché sur les dossiers que l'on lui présentera, il aura entre ses mains le sort de deux filles d'Algérie, le sort de deux gosses toutes simples qui après avoir hurlé sous les tortures des paras, viennent dire à cette parodie de justice qu'est un tribunal militaire : « Je crois encore en la France, je sais qu'elle nous rendra justice et indépendance ». Alors cet homme qui peut tout, devra penser dans sa pensée l'énorme responsabilité qui lui incombe, le bourreau sans lui, qui fait tomber le couperet de la guillotine ne serait rien ou pas grand chose. C'est dans ce bureau du premier étage de l'Elysée que tout se décidera. Et ce tout ce n'est pas seulement deux têtes d'Algériennes de 20 ans, c'est surtout, cette incroyable confiance en la France, cette foi insensée dans un visage que l'on voit aujourd'hui sous les lincauls d'une guerre exterminatrice. C'est cela qui comptera à l'heure de la décision, à l'heure où deux vies de deux femmes encore enfants seront suspendues à un paraphe, à une signature.

Ne pas les gracier, c'est condamner la France, c'est dire non à l'amitié Franco-Algérienne qui peut encore exister le jour où l'Algérie sera indépendante, libre et heureuse. Condamner Djémila Bouhired et Mesli Fadela, c'est condamner à mort les prêtres, les pasteurs et tous les Français qui ont cru en une amitié franco-algérienne.

Lorsque les juges d'Algérie glapissent « accusés levez-vous », ils ne savent pas encore que ce sont les véritables juges qui se lèvent tandis que les accusés authentiques restent assis dans leurs fauteuils de magistrats.

# Mouloud Mammeri, écrivain algérien

L'artiste, croit-on souvent, est un isolé ; il vit à part, dans un monde étrange, égaré dans ses rêves, ou penché sur sa propre image qu'il contemple avec amour. Coupé du peuple, il l'ignore, le méprise ou le méconnaît, et se révèle incapable de l'exprimer. A sa façon, il est séparatiste.

L'écrivain nord-africain n'illustre-t-il pas, mieux qu'un autre, cette opinion ? D'aucuns l'imaginent, et il se trouve des Moghrebains qui les confirment dans leur erreur : l'un d'eux ne distingue-t-il pas soigneusement l'évolution individuelle d'un être de son évolution sociale, comme si la première, ne trouvait pas, dans l'autre, sa condition, comme si toutes deux n'étaient pas corrélatives, complémentaires ! Il reprend à son compte les idées — si l'on peut dire — que l'Européen naïf considère comme des évidences : l'intellectuel nord-africain est un être à part, qui se préoccupe, d'abord, de liquider ses « problèmes personnels », puis qui « descend », maintenant, vers le peuple.

Or, il suffit d'ouvrir — à une ou deux exceptions près — n'importe quel roman d'un écrivain nord-africain, pour s'apercevoir aussitôt que cette littérature — comme toute littérature authentique — est de contestation, de révolte, qu'un esprit révolutionnaire l'anime et la vivifie.

Cette solidarité vivante, cette présence réelle de l'écrivain au milieu d'un peuple dont il témoigne et qu'il sert, l'œuvre de MOULOUD MAMMERI la dévoile sans équivoque. L'art, dans sa vérité, y transfigure les conflits de la personne, il leur confère une dimension nationale, une signification algérienne. Loin de s'évader, loin de céder à la tentation de l'irresponsabilité, l'artiste assume les exigences de l'homme ; comme lui, il se sait Algérien — et c'est la passion algérienne, le désarroi de l'âme algérienne qu'il exprime dans son œuvre.

Ne remplit-il pas ainsi sa mission ? Alors que certains voient dans l'artiste un rêveur, d'autres, au contraire, attendent de lui un reportage. Et ce dernier même crie à la trahison lorsqu'ils ne retrouvent pas, dans un roman, les slogans de leur journal habituel — fût-il extrémiste.

Ce témoignage-là n'est pas une déposition, un rapport, c'est, essentiellement, la découverte d'un sens, le dévoilement de significations vécues, la mise-à-nu de subjectivités que l'artiste éclaire et pénètre. Le témoignage romanesque est ainsi une « révélation » il montre — et ne démontre pas, un roman n'est pas une thèse — des existence situées. Il expose des consciences incarnées, et les conflits qui jaillissent, précisément, de leur insertion dans une situation singulière.

Le roman « découvre un monde », comme l'on dit, mais c'est un monde de significations et de projets humains ; le « dépaysement » qu'il provoque ne provient pas de l'étrangeté des mœurs ou de l'anecdote, il tient à cette brusque plongée dans des consciences étrangères, à leur brutale révélation.

C'est dans l'Algérie souffrante, déchirée, où déjà la révolte grande, où déjà s'affirme l'unité d'un peuple que cimente, à son insu, la domination colonialiste. — c'est dans l'atroce réalité algérienne que nous jette LE SOMMEIL DU JUSTE, de Mouloud MAMMERI.

L'Algérie, dans ce roman, est tout entière présente, tout entière assumée.

Alors que certains écrivains nord-africains rejettent, d'un même mouvement, un passé qu'ils méprisent et un présent qu'ils condamnent, alors que, trop souvent, les jeunes balaient, dans leur violence, les vieilles générations « retardataires » et « conformistes », MOULOUD MAMMERI ne condamne pas, ne juge pas, n'exclut pas.

Toudert, l'arriviste, qui dénonce ses frères, les dépouille, s'enrichit à leurs dépens, est-il entièrement responsable ?

Lors de la conquête, ses ancêtres s'étaient battus avec vaillance ; de leurs corps enchaînés, pour ne pas être parjures, ils lutèrent contre les Infidèles ; mais leur défaite décima la tribu, il y eut la misère, et Toudert se souvient que son grand-père mendiait sur les routes. Son enfance, elle s'écoula « dans une recherche féroce » de l'argent. Alors, parce que la faim, la pauvreté l'ont amené à se compromettre et à se vendre, est-il perdu, irrémédiablement, pour la cause ? Lounas, le militant, ne le pense pas : « Ton cousin Toudert, dit-il à Sliman, c'est un Algérien. — Il a vendu mon père. — C'est parce qu'il ne sait pas, ou qu'il sait mal : personne ne lui a jamais expliqué. — C'est un traître, et je le tuera. — Il ne sera traître que quand il saura. Jusque là, c'est un Algérien ». Et Lounas conclut : « ...Tu vois, quand les égarés reviennent, ils sont plus purs que ceux qui ne sont jamais partis, parce qu'ils sont plus déchirés ».

Envers tous ces êtres, MOULOUD MAMMERI fait preuve de la même clairvoyante générosité, de la même intelligente compréhension. Son roman n'est pas une protestation aveugle, un cri informe, il n'a pas la brutalité, l'intransigeance d'une foi têtue et bornée ; il montre, simplement, calmement, — mais une implacable rigueur — l'incohérence de la condition algérienne. Il ne vitupère pas contre le colonialisme, il ne moque pas les coutumes « arriérées » des montagnards kabyles, il n'apostrophe pas ; mais, sans ménagement, il soulève le voile qui dissimule, aux yeux des étourdis, les plaies algériennes, il dégonfle les mythes, crève les apparences. Alors, le spectacle n'est pas beau.

Au premier plan, un groupe d'hommes qui discutent sur la place du village d'Ighzer, et s'interrogent. On est en 1940, la guerre vient d'éclater ; faut-il souhaiter la victoire des Français ? Toudert, seul, le proclame, tandis qu'Arezki, que ces vieillards irritent, lance tout à coup : « Je me moque du diable et de Dieu ». Tumulte, le jeune homme s'enfuit, se cache dans la mosquée où son père, le soir, le découvre. Mais Arezki, exalté, ne renie pas son propos, le père, calme d'abord, s'empare, et décroche son fusil. Arezki s'échappe, quitte le village. — On le retrouve par la suite, et c'est le père que l'auteur, dans la première partie, nous présente.

Il eût été facile de le caricaturer. Il est vieux, croyant, traditionaliste. Il a des principes : « Il y a Dieu et il y a les hommes. Dieu donne à chacun son destin... La coutume de nos ancêtres a l'intransigeance sereine de la vérité ». Mais MAMMERI ne ridiculise pas ce vieillard qui, s'il ne fait plus l'histoire et ne la comprend plus, y participe pourtant, ne serait-ce qu'en la subissant. Car ses principes immuables, ses évidences sereines, la tempête les bouleverse aussi, le père, comme tout le monde, a perdu le nord, il est débousolé, désaxé : « Parce que, dans ce monde tout était renversé de ce qu'on croyait dressé pour l'éternité, il erra désormais comme l'aveugle au milieu de chemins nouveaux pour lui, sans guide ». Où qu'il aille, quoi qu'il fasse, il se cogne aux murs, il trébuché, il chancelle.

Pourquoi le Komisar, par exemple, ne l'aiderait-il pas à ramener Arezki dans le droit chemin, à sauver Mohand, son autre fils, tuberculeux ? « Ces Infidèles raisonnent ». Et puis, « la tuberculose, c'est aux usines Renault à Paris qu'il l'avait attrapée, et Paris c'est en France et le Komisar est Français, il était donc juste qu'il donnât à Mohand une pension, une toute petite pension, n'importe quoi, 2 ou 3.000 francs... ». Pauvre vieil homme ! L'aide qu'il reçoit ? Des vexations, du mépris de l'humiliation : « Tu ne pourrais parler français comme tout le monde ? Qu'il aille se plaindre au pape ! — Je

suis pauvre, dit le père, et ma famille est nombreuse. — Mangez moins, ou faites moins d'enfants ». Voilà. Et comme il n'a pas encore payé ses impôts, on lui retire ses cartes d'alimentation. Qu'il se débrouille !

Si seulement il trouvait, parmi les siens, la sagesse de ses ancêtres ! Mais sur le chemin du retour, il rencontre Raveh-Ou-Hemlat, l'amin d'Ighzer, et il apprend que Sliman, son fils, a demandé, par l'intermédiaire de Toudert, la main de Yakout, fille de Raveh. Or « Arezki devait épouser Mekioussa après la mort de Mohand, Sliman se marier dans le clan des Ait-Wandlous, parce que c'était ainsi depuis des siècles ». Tout vaclie dans l'univers du vieil homme, tout craque, ses valeurs valent en éclats, peut-être est-ce une malédiction de Dieu qui s'acharne sur les descendants d'Azouaou... Et tandis qu'il revoit, dans un songe, la scène terrible au cours de laquelle Azouaou son grand-père, extermina la race de Hand, Sliman, son fils, le réveille, et lui demande sa bénédiction : il part pour la ville, il veut travailler et gagner de l'argent.

En ville, dans la plaine, chez les colons, il découvre la misère de ses frères ; sur les routes, il croise des caravanes de chômeurs ; il connaît la brutalité des patrons ; les jours sans pain, les nuits froides, à même la terre. Peu à peu, dans la souffrance et l'humiliation, il se fait Algérien. Il n'est pas seul, d'ailleurs, et Lounas, un Kabyle qu'il a rencontré sur le pavé d'Alger, l'épaula et l'initia : « Il semblait n'avoir jamais eu de parents, et quand Sliman lui demandait d'où il était, c'est-à-dire de quelle famille et de quelle tribu, Lounas répondit : « Je suis Algérien ». Mais l'action sollicite Lounas, qui abandonne son ami « Nous avons assez bricolé, assez travaillé pour que les autres vivent. Nous allons maintenant travailler pour nous... Toi aussi, mon frère, tu devras pousser à la roue... le komisar, le cousin, Toudert... laisse tomber tout cela, parce que tout cela c'est la nuit et que c'est bientôt l'aube. Bientôt nous aurons fini de souffrir ». Et tandis qu'il reprend le chemin d'Ighzer, tout, désormais, lui paraît simple : « Il entrerait dans la cellule du parti... Il œuvrerait pour le grand espoir... ».

Arezki, pourtant, était en bonnes mains. Tout jeune, il fréquenta l'école, et poussé par son instituteur, il entra à l'école primaire supérieure de Bouzaréa. Là, il voua à M. Poiré, son maître de philosophie et pédagogie, un culte aveugle ; les niaiseries de ce brave homme, il les fit siennes : « Un homme digne de ce nom, lui écrivait son maître, fait que la bête s'éveille, mais ne se déchaine pas. Il se doit d'être bestial avec lucidité, et dans le grand tumulte, derrière les cris de la bête, sait écouter la voix de l'ange ».

Enthousiaste, Arezki, mobilisé, rejoint son corps. Mais comme son père, il se heurta, durement, à la réalité. Et il découvrit, chaque jour, au contact des Européens, que les valeurs universelles qu'on lui avait enseignées, recevaient, en Algérie, une application très particulière.

Bagarre, à la cantine, avec le cuisinier. « Le sergent vint, dit que les Européens devaient être servis les premiers. Arezki protesta qu'il était arrivé avant eux. C'est le règlement, dit le sergent, les Européens d'abord ! ». Le règlement dit aussi : « qu'à grade égal le gradé indigène doit obéissance au gradé européen ». Arezki se retrouve aux arrêts pour quinze jours.

Puis il monte en première ligne — c'est toujours le règlement : « Les Nord-Africains d'abord ! » — fait son devoir comme tout le monde et se bat comme un dur... La guerre se termine, Arezki est à Paris, sans travail, et Zerrouk, son ordonnance, vend des cacouettes... Un jour, il reçoit une lettre de Sliman ; comme tout lui semble loin ! Il croit



Mouloud Mammeri

« lire le récit indifférent des coutumes d'une tribu barbare qui ne le regarderait en rien ». Mais Sliman l'appelle, la famille a besoin de lui, et Arezki regagne l'Algérie.

Ce retour, pourtant, n'est qu'un détour, « le grand espoir » n'est pas mort — et c'est, paradoxalement, la coutume qui réunira, dans un destin commun, la tribu des Ait-Wandlous.

Car le père n'a pas oublié l'affront de Toudert, depuis longtemps il rumine sa vengeance, la médite, la prépare. Il organise une fête, et tandis que les invités célèbrent la noce, Mohand abat Toudert... Le coup de fusil du père, jadis, fut providentiel ; il épargna Arezki et le libéra... Le coup de fusil de Mohand libère la tribu d'un passé qui ne valait pas la peine, lui, d'être épargné... « C'est ensemble que nous avons toujours tout fait, c'est ensemble que nous serons sauvés ». Ils sont libres, maintenant, de se construire, vierges, leur avenir.

Le roman se termine sur le procès d'Arezki ou, plus exactement, sur ce qui en, tient lieu. Le juge essaie-t-il de comprendre ? « Vos professeurs vous avaient fait accéder à la pleine lumière du monde et de vous-même... » Croyait-il si bien dire ?... Mais il dort, le juge, comme dort cette justice qu'il rend, mais ne cherche pas. Qu'importe à Arezki ? Tandis que le juste sommeille, les damnés se révoltent ; lucides et éveillés, ils se fabriquent une existence d'hommes libres.

Le principal mérite du roman de MOULOUD MAMMERI réside dans cette totale assumption de la réalité algérienne. Trop souvent, l'on oppose l'Algérie nouvelle, celle des patriotes, celle qui s'accomplit et se façonne dans la Résistance — à l'Algérie d'autrefois, avec ses coutumes désuètes, ses vieillards démodés, ses traditions anachroniques. Comme s'il y avait deux Algéries, comme si une nation ne constituait pas une réalité indivisible ! Réalité complexe, certes, souvent contradictoire, mais ces contradictions, ces déchirements attestent de la vie puissante qui l'anime, la brûle et, finalement, la transcende. Jamais, peut-être, autant que dans ce roman, l'on n'a senti, d'une façon aussi vive, l'unité algérienne, jamais, peut-être, l'on n'a découvert, à un lecteur français, d'une manière aussi nette, aussi pénétrante, la réalité de cette unité, la substantialité de cette union.

Chercherait-on un témoignage plus authentique sur la condition algérienne, qu'on n'en trouverait certainement pas. Avec MOHAMMED DIB et KATEB YACINE, MOULOUD MAMMERI est l'écrivain algérien qui donne, de son pays, l'image la plus exacte, l'un de ceux qui savent le mieux nous le faire comprendre et aimer.

Maurice MASCHINO

## Le Maroc entre l'austérité et le néo-colonialisme

Jacques Armel envoyé spécial de « France-Observateur » donne le bilan de ses observations sur 10 mois d'expérience homogène au Maroc. Nous publions les principaux extraits de son article paru dans le dernier numéro de cet hebdomadaire.

En octobre dernier, Gilles Martinet revenant du Maroc posait la question : « Qui fera la révolution ? Je suis évidemment tout à fait incapable d'apporter une ombre de réponse positive ; mais une réponse négative me semble évidente : « Ce ne sera pas le gouvernement Si Bekkai ». Il est indéniable que l'Istiqlal, joue en fait dans la vie du pays, le rôle de parti unique.

### L'ASPHYXIE ECONOMIQUE

L'unité territoriale reste donc à parfaire ; elle n'est plus qu'un problème diplomatique, s'appuyant d'ailleurs sur une opinion marocaine unanime. Mais il ne suffit pas de naître, il faut vivre. C'est alors que les options deviennent moins simples, que se font jour les divergences de conceptions et d'intérêts entre les couches sociales présentes au sein de l'Istiqlal. La crise économique, qui menace, anime une vie politique, intérieure encore presque inexistante.

Il y avait 300.000 Français au Maroc ; 70.000 sont déjà partis. Sur les 52.000 fonctionnaires avec leurs familles, 7.000 seulement sont rentrés, et au-delà du 15 août 1959 plus aucun fonctionnaire français ne sera tenu de rester au service du gouvernement marocain. A cette époque peu ou plus de militaires français, quelques milliers de fonctionnaires, peu de commerces de luxe (les

grands hôtels super-luxueux de Casa. blanca envisagent déjà de fermer s'ils ne sont pas subventionnés), des ingénieurs et des chefs d'entreprise ; le Maroc nouveau, amputé de la coûteuse superstructure européenne du protectorat, aura trouvé sa physionomie propre avec des techniciens étrangers aux yeux neufs qui n'auront pas connu le Protectorat, et, en fin de compte, ce sera sans doute mieux ainsi.

Dans une certaine mesure le même phénomène social s'est produit dans l'Europe de l'Est, lorsque les régimes de démocratie populaire ont provoqué la mise à l'écart des « possédants ». Rabat 1957 n'est pas sans analogie avec Prague ou Varsovie 1950, depuis l'atmosphère des ministères jusqu'à la disparition de la prostitution. Mais sur le plan économique il y a une différence fondamentale : à l'Est le changement a été suivi d'une reprise en main de l'appareil économique ; au Maroc, le respect de la propriété privée s'accompagne d'asphyxie progressive et de chômage. Sur 600.000 salariés non agricoles, on annonce officiellement 130.000 chômeurs ; d'après l'U.M.T., il y en aurait 180.000 à 200.000, soit le tiers des effectifs. Dans la construction, l'effondrement est particulièrement révélateur : 17 milliards en 1954 et 8 milliards en 1956 ; depuis le 1er jan-

vier 1957, les effectifs employés sont passés de 62.000 à 22.000 (162.000 en 1953). Le gouvernement estime qu'il y a une légère reprise générale, mais cependant la consommation industrielle d'électricité continue à baisser régulièrement, et c'est là un signe inquiétant.

Pour comble de malchance, l'année est sèche, les ensemencements se sont mal faits dans le Sud et le gel a sévi dans le Sous ; la récolte sera inférieure de 30 à 40 % à celle de l'an dernier ; sans secours extérieur, les famines locales ne sont pas exclues. Les prix ont de fortes chances de continuer à monter, faisant encore baisser le niveau de vie qui, dans les villes, a, selon les indications de l'U.M.T. déjà régressé de 30 à 40 % depuis deux ans.

### LA POPULARITE DU GOUVERNEMENT EST EN BAISSSE

Il est aisé de comprendre que la situation du gouvernement n'est pas de tout repos. Il pare au plus pressé : pour le ravitaillement, la France enverra 500.000 tonnes de céréales et les Etats-Unis feront de même ; pour le chômage, des programmes spéciaux ont été élaborés ; mais 17.000 travailleurs employés pour des travaux urbains, d'utilité souvent très contestée, c'est une goutte d'eau dans un pays au sous-emploi chronique, où tout est à faire à la campagne, où la moitié de la population a moins de vingt ans et où il faut créer 40.000 emplois nouveaux chaque année.

Ce ne sont là qu'expédients. Et, pour la première fois, l'opinion publique taxe le gouvernement d'immobilisme. Cet immobilisme n'est d'ailleurs pas de la simple passivité ; il exprime seulement les hésitations entre les deux voies qui s'ouvrent : austérité nationale, avec mobilisation des masses et des ressources nationales et recours complémentaire à une aide étrangère, ou néo-colonialisme, avec appel massif de capitaux étrangers. Or il va de soi que ces deux voies impliquent des choix différents dans les priorités à respecter et dans les secteurs à développer.

Au moment de l'Indépendance, les écrits de M. Allal El Fassi, leader et théoricien de l'Istiqlal, pouvaient faire croire que le parti s'orienterait vers une nationalisation des secteurs de base, vers le contrôle des changes, vers une réforme agraire, dans le souci d'assurer les conditions économiques de l'indépendance. La Banque eut alors de grandes craintes. On sait qu'elle s'est attendue au pire pendant plusieurs mois. En fait, l'Istiqlal fit campagne pour l'austérité ; il élimina même du gouvernement le Parti Démocratique de l'Indépendance (P.D.I.) en lui reprochant notamment ses conceptions « libérales ». Mais très rapidement il apparut qu'il ne s'agissait pas d'une austérité dynamique d'investissement mais, uniquement, d'une austérité de circonstances due surtout à la libre retraite des capitaux et des colons européens.

Dès lors le choix était fait. Estompe par la rupture des négociations franco-marocaines, à la suite de l'incident de l'avion de Ben Bella, il domine aujourd'hui les négociations en cours et l'avenir du Maroc. Depuis un an, la bourgeoisie marocaine a accru sans cesse son influence. Elle est peu nombreuse et dominée par quelques familles, les Laraki, les Sebti, les Lamrani... groupées dans l'Union de l'Industrie du Commerce et de l'Artisanat Marocain. Elle est pratiquement sans poids économique, devant les organisations similaires des Européens du Maroc ; c'est une bourgeoisie commerciale qui, à partir de la Résistance, est parvenue à exercer au sein du gouvernement une influence prépondérante et tout à fait hors de proportion avec son importance réelle dans l'Istiqlal. Connaissant

les secrets du Parti et les faiblesses du Palais, elle a découvert les horizons prospères qui s'ouvraient à une bourgeoisie d'Etat peu nombreuse. Chacun sait maintenant qu'elle veut être de toutes les « affaires » et que sa dime constitue un gage de réussite.

### LA RECONCILIATION AVEC LA BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

Les banques et les sociétés européennes ont parfaitement compris. De l'ostentation du Protectorat elles étaient passées à l'indifférence ironique à l'égard de rivaux sans importance ; aujourd'hui, c'est l'accueil chaleureux à Paris par M. Villiers, — entouré des représentants des deux organisations économiques européennes du Maroc jusqu'alors brouillées, — d'une mission d'hommes d'affaires marocains, conduite par M. Laraki. L'entente conclue va permettre de rétablir une situation compromise, entente d'autant plus facile pour la Banque que les visiteurs, ayant encore des capitaux très modestes, convoient beaucoup plus des strapontins dans les conseils d'administration à « marocaniser » que des responsabilités d'entreprises nouvelles.

De leur côté, ils amènent aux bailleurs de fonds la bienveillance gouvernementale et même la participation de l'Etat marocain à certaines affaires, les groupes français estimant que, dans un pays où l'Etat est très influent, les sociétés d'économie mixte constituent beaucoup plus une garantie qu'un danger. Et dans le même temps où l'alliance privée est faite, les négociations économiques et financières entre gouvernements reprennent : M. Bouabid, ministre de l'Economie nationale au Maroc, y retrouve en face de lui M. Spitzer, ancien directeur de la Banque d'Etat du temps du protectorat, dont il croyait être débarrassé.

Ainsi s'ouvre pour le Maroc une expérience nouvelle. En échange d'une vingtaine de milliards de crédits publics français pour 1957 (assortis pour la préparation du plan de quelques conseillers nouveaux qui dans la réalité, ne pourront que représenter officiellement la Banque de Paris et des Pays-Bas) et des perspectives d'investissements de capitaux privés, le gouvernement marocain sera nécessairement amené à un certain nombre de promesses : garanties des privilèges essentiels de la Banque, d'un régime fiscal favorable, de la liberté des changes, de la non-nationalisation des services publics qui, à l'heure actuelle, sont tous des services concédés, de l'établissement d'un statut foncier pour les colons français (dans l'immédiat, le gouvernement marocain remet seulement en question comme terres mal acquises 275.000 hectares sur un million et une solution financière d'indemnisation du gouvernement marocain est recherchée). C'est une expérience qui exige aussi un certain « climat » dont les pressions pour une zone franche à Tanger ou les menaces du groupe Walter de fermer les importantes mines de Zeldidja ne sont que les aspects les plus spectaculaires.

### L'AVENIR DE LA COURONNE ET LES ELECTIONS DE DECEMBRE

Que réserve cette expérience ? Quelles sont les chances de réussite de ce néo-colonialisme ? Il est impossible de le prévoir et les comparaisons historiques avec la Chine de Chang Kai Chek sont peut-être trop faciles pour étre exactes. Le jeu marocain est complexe. Il est cependant peu probable que les crédits étrangers, fragiles, exigeants et parfois compromettants puissent redorer le prestige du gouvernement de Si Bekkai, Président du Conseil nominal partagé entre les deux pouvoirs réels du pays : le Sultan et M. Ben Barka, qui contrôle complètement le parti.

## PAS D'ELECTIONS FALSIFIEES

C'est sous ce titre que dans « Ar-Raï-Al-Amm » le quotidien de notre parti en langue arabe, Abdelhadi Boutaleb dénonce le truquage du recensement électoral et exprime la volonté des démocrates de ne pas admettre cet abus de pouvoir de l'équipe actuellement au gouvernement.

Tel est le désir du peuple qui aspire à la démocratie libre et impartiale. C'est l'ambition de la nation tout entière qui entend veiller à ce que sa volonté ne soit pas faussée par une cuisine électorale fabriquant une majorité par l'escroquerie soutenue par la force et la toute puissance. Ce sont là les revendications du P.D.I. et en les exprimant, nous nous interdisons pour nous mêmes ce truquage et cette escroquerie. De même, nous entendons respecter la volonté des électeurs, qu'ils appartiennent ou non à notre parti, car en véritables démocrates, nous ne voulons pas imposer la volonté du parti à toute la nation, mais au contraire permettre à toutes les tendances politiques d'exister, de se manifester et par conséquent de participer aux élections afin de donner librement leur voix qui elles l'entendent.

C'est pourquoi nous avons demandé et demandons que toutes les forces politiques aient un droit de regard sur l'opération de recensement des électeurs. Nous aurions pu réclamer ce droit seulement pour nous, mais en agissant ainsi nous serions sortis de la ligne de conduite démocratique qui est celle de notre parti dans tous ses actes et que nous avons fait connaître en tous lieux et en toutes occasions.

Nous ne voulons pas que le principe des élections soit faussé dès le départ. Si le chiffre des électeurs est truqué, les élections seront obligatoirement faussées.

Que peuvent nous reprocher nos adversaires politiques pour ces revendications ? Nous avons demandé notre participation et la leur aux commissions de recensement et un droit de regard pour nous et pour eux sur la marche des élections et la préparation des listes électorales. Nous avons demandé pour le peuple un gouvernement neutre ou d'honnête nationale ; ceci ne signifie pas que nous demandons le pouvoir pour nous seuls à l'except-

tion des autres. Ne sommes-nous pas ainsi des démocrates impartiaux dans nos revendications ? S'ils persistent à monopoliser le recensement, à contrôler seuls les élections et à établir les listes électorales sans écouter nos revendications réclamant un autre gouvernement, s'ils continuent à s'accrocher au pouvoir durant la période des élections, peut-on logiquement dire que ce sont des démocrates ? Cela ne signifie-t-il pas clairement qu'ils sont décidés à falsifier ces élections et à les truquer à leur avantage ?

Si nous dévoilons ces manœuvres au nom du peuple et de l'intérêt de la nation, si nous élevons une protestation, devons-nous pour autant être traités d'imposteurs ?

L'importance est-elle le fait de réclamer l'impartialité totale des élections ou celui de vouloir assurer son hégémonie absolue sur les leviers de commande... ?

N'importe quel raisonnement, même boiteux, est en mesure de déceler la vérité que certains groupements veulent cacher sous des paroles vides qui n'ont d'autres buts que d'induire en erreur un peuple qui s'est éveillé. Ils sont d'ores et déjà persuadés que s'ils laissent la volonté du peuple s'exprimer librement elle le fera dans un sens contraire à celui qu'ils désirent.

C'est pour cela qu'ils s'efforcent de truquer et d'escroquer. C'est pour cela qu'ils craignent la liberté des élections.

Nous les défions de laisser le peuple procéder à des élections en toute liberté et exprimer sa volonté sans pression.

Ils n'en feront rien car ils craignent le résultat, ce résultat inéluctable qui viendra troubler leur repos. Ils veulent gagner du temps et retarder cette issue.

Abdelhadi BOUTALEB  
« Ar Raï Al-Amm »

## CRISE SOCIALE AU MAROC

Lors de la réunion du Conseil de Cabinet, du jeudi dernier, Abdallah Ibrahim, responsable du Travail et des Questions Sociales, s'est décliné tout de même à proposer quelque chose concernant son département à ses collègues. Le communiqué du Ministère de l'Information et du Tourisme définit ainsi la proposition d'Ibrahim : « Création d'un comité interministériel qui aura pour tâches de mettre au point, à l'intérieur du gouvernement, les éléments d'une politique sociale et assurer par la suite l'exécution des décisions qui

seraient prises dans cette matière ». Ce communiqué donne l'impression que les questions sociales ne se posent pas avec acuité au Maroc et qu'il n'y a aucune difficulté ni sur le plan de l'emploi, ni sur le plan des salaires.

« Démocratie » a, à maintes reprises, attiré l'attention du gouvernement de Rabat sur la situation très difficile que vivent les classes prolétariennes de ce pays. L'hiver dernier, la situation a frisé la catastrophe et s'il n'y avait eu ce semblant de récolte et la saison d'été

qui est en général aisément vivable, nous aurions assisté à des scènes dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles auraient eu des conséquences dangereuses pour la stabilité du pays. Les récoltes sont bientôt rentrées. Elles sont maigres. Et dès les premières pluies d'automne, va se reposer le problème du chômage aussi bien à la ville qu'à la campagne. Qu'offrirait-on aux ouvriers et paysans chômeurs comme relance économique permettant l'utilisation de leurs bras ? A-t-on prévu des indemnités de chômage ? A-t-on pensé à l'exportation de notre main-d'œuvre ?

Le Ministre du Travail est sans doute très renseigné sur le nombre des chômeurs dans le bâtiment : en 1953 162.000 employés sur les chantiers de construction, en 1957 22.000 seulement. Sur 400.000 ouvriers dans les villes, 225.000 environ sont actuellement en chômage.

Peut-être le Ministre du Travail est-il satisfait des chantiers spéciaux de lutte contre le chômage dont l'utilité est discutée ? Notre pays a besoin d'offrir chaque année 40.000 emplois nouveaux aux jeunes générations qui montent ; alors que ces chantiers spéciaux n'utilisent que

17.000 ouvriers : palliatifs dérisoires et insignifiants.

Le responsable du Travail a peut-être besoin de sa commission interministérielle pour étudier la hausse vertigineuse du coût de la vie qui de 1955 à présent, grâce aux impôts nouveaux et à la dépréciation de la monnaie a augmenté d'environ 40 %. Les salaires ont-ils suivi cette hausse ? On rétroquera que parce qu'il n'y a pas de protestation de la part de la classe ouvrière, tout va pour le mieux et qu'il n'y a pas à s'inquiéter. Si les responsables syndicaux en accord avec le gouvernement, détournent la classe ouvrière de ses revendications essentielles, il n'en reste pas moins que tôt ou tard les déshérités du sort, chômeurs des villes et des campagnes poseront leur dramatique problème.

La vérité, c'est qu'à Rabat les ministres se soucient fort peu de la classe ouvrière et de la crise sociale qui sévit dans le pays.

A l'austérité pour les riches qui était dans le programme du gouvernement homogène on substitue, avec le sourire, l'austérité pour les pauvres. Un socialisme intéressé et intelligent !

## L'URNE DE L'ONCLE TOM

Un fait extrêmement grave vient de se produire au Sénat américain, risquant de remettre en question l'orientation de nivellement démocratique entreprise par le Président Eisenhower. En effet, c'est par 51 voix

enlever à la politique extérieure du Président Eisenhower une bonne partie de sa crédibilité, faisant ainsi le jeu des adversaires de la Démocratie et du parlementarisme. Il n'y aura que les Sudistes, les Fascistes et



Richard Nixon conséquent avec lui-même.

contre 42 que le Sénat des Etats-Unis vient d'adopter un amendement du Sénateur O'Mahoney, sénateur démocrate modéré du Wyoming, amendement tendant à annuler la proposition de loi du Président qui voulait faire des noirs américains des citoyens à part entière.

Cet échec du Président peut avoir de graves répercussions tant sur le plan intérieur que dans le domaine de la politique extérieure des U.S.A.

La légèreté coupable avec laquelle les sénateurs se sont opposés par cet amendement au projet de loi présidentiel n'a d'égal que leur cynisme, cynisme que le vice-président Nixon a relevé en déclarant :

« Ce jour est un des plus tristes de l'histoire du Sénat car il vient de voter contre le droit de vote »

Cette atteinte à la Constitution même des Etats-Unis, qui déclare les citoyens égaux en droit, va

Moscou, pour se réjouir de cette décision qui atteint le monde entier dans son entier. La haute figure du président Eisenhower et la courageuse prise de position du vice-président Nixon permettent de penser que cette décision coupable ne sera pas sans appel. Il s'agit en effet de savoir si oui ou non la Démocratie américaine aura le droit de se poser en arbitre lorsque des atteintes aux libertés individuelles se feront jour dans d'autres pays. Le fait de priver au droit de vote plus de 17 millions d'Américains à cause de la couleur de leur peau ne peut ni s'approuver, ni se justifier et à notre avis, le terme regrettable est bien faible pour qualifier cette mesure de discrimination raciale.

Le KKKK se saisit rapidement de ce cadeau espéré qu'il offrent les sénateurs sudistes. Ni Lincoln, ni Eisenhower n'avaient mérité un tel affront.

Hafid JELLABI

### COMMUNIQUE DU BUREAU POLITIQUE DU P.D.I.

## Le Président du Conseil interdit une réunion imaginaire

Les autorités de la police de Casablanca ont demandé à entrer en contact cet après-midi avec un responsable du P.D.I. pour lui notifier une décision émanant de Rabat. Notre camarade Mohamed Hajji se rendit aux locaux de la police où on lui signifia une décision du Président du Conseil dont le texte en français est ainsi libellé :

#### Décision du Président du Conseil

Monsieur Abdelhadi Boutaleb a annoncé qu'il donnerait demain dimanche 4 août 1957, au théâtre municipal de la ville de Mazagan une conférence. Sur décision du Président du Conseil, cette réunion pour laquelle l'autorisation du Gouverneur de la Province n'a pas été accordée ne pourra avoir lieu à la date sus-indiquée.

Il ne s'agit pas d'une interdiction mais simplement d'un report à une date ultérieure.

#### Fin du texte de la décision.

Nous remarquons que cette décision est prise sans cause ni objet, car notre camarade Boutaleb n'a jamais annoncé qu'il donnerait une conférence à Mazagan à la date signifiée par la décision présidentielle. De même, le Bureau Politique du Parti n'a pas décidé qu'une conférence soit donnée à Mazagan le dimanche 4 août.

Nous rappelons que Abdelhadi Boutaleb a donné mardi 30 juillet dernier une conférence sur le Perron du théâtre municipal à Mazagan parce que le khalifa du pacha avait refusé d'ouvrir les portes du théâtre malgré l'autorisation écrite des autorités locales d'utiliser ce lieu.

Si Boutaleb avait voulu annoncer qu'il donnait une conférence comme il est dit dans la décision citée plus haut, il aurait utilisé les voies normales dont use le Parti dans de pareilles circonstances, entre autres, la publication dans sa presse de la nouvelle. Chose qui n'a pas été faite.

Bien que l'association « Moghreb El Ghad » ait exprimé le désir de voir notre camarade Boutaleb redonner une conférence à Mazagan, cette fois à l'intérieur du théâtre municipal, le Bureau Politique du Parti n'a pas encore jugé utile, actuellement, de satisfaire ce désir.

Telles sont nos observations relatives à cette décision présidentielle sur la forme. Quant au fond, cette décision soulève une question extrêmement grave : le report d'une réunion à une date ultérieure parce que le Gouverneur n'a pas accordé l'autorisation. Nous fixerons clairement notre position à l'égard de cette décision conformément à la doctrine de notre Parti et aux principes des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Casablanca, le 3 Août 1957